



**FFHANDBALL**

# Réunion Inter Régionale

19, 20 et 21 Octobre 2018

Maison du Handball

**Bienvenue**

**Auvergne Rhône Alpes  
Hauts de France  
Normandie**



FFHANDBALL

# Réunion Inter Régionale Le Programme

AURA- Hauts de France – Normandie : 19, 20 et 21 Octobre 2018

Maison du Handball

# Le Programme : Vendredi 19 Octobre

## repas Self à partir de 12h00

13h00 : Visite Maison du Hand

14h00-14h30 : Accueil (auditorium) - Présentation des Responsables de Service

14h30-17h00 : Echanges, par territoire, avec les Responsables de Services et leurs équipes  
Organisation administrative des territoires et les relations avec la FFHB

## 17h00 : Pause

17h15-18h00 : Le Pacte de Développement (plénière)

18h00-19h00 : Plénière

- Compétition moins de 18 – COC 30 minutes présentation et échanges
- Le Beach-présentation de la pratique 30 minutes présentation et échanges

## 19h15 : Repas SELF

20h30 : Rencontre FFHB/AURA – Pacte 2018 : Quelle déclinaison dans le Territoire ?

*A noter que sur demande préalable nous pouvons réserver une salle si certains territoires souhaitent se réunir*

## Le Programme : Samedi 20 Octobre

8H00 à 8h45 : Rencontre FFHB/Territoire Hauts de France : Pacte 2018 : Quelle déclinaison dans le Territoire

9h00-9h30 : Appréhender l'environnement comptable (plénière)(Salle du Conseil)

9h30-11h30 : **Atelier 1 : Comptabilité Générale, Comptabilité analytique (Salle du Conseil)**

- les trésoriers ou leurs représentants et toutes autres personnes au choix des territoires

**Ateliers 1 et 2 : Répartition des personnes des territoires dans les deux ateliers (au choix des territoires)**

*Concernant les Cts il serait souhaitable qu'ils se répartissent entre l'atelier 1 et l'atelier 2*

9h30-11h30 : **Atelier 2** : (prise de note et rapporteur : un référent par territoire et par thématique) S. Chabala

- Quels services aux clubs dans les territoires (1 heure)
- CMCD fédérale et sa déclinaison sur les territoires (1 heure)

9h30-11h30 : **Atelier 3** : (prise de note et rapporteur un référent par territoire et par thématique) S. Roucoulette

- CMCD fédérale et sa déclinaison sur les territoires (1 heure)
- Quels services aux clubs dans les territoires (1 heure)

11h40 -12h15 : **Atelier 4** : Les Mises à Disposition (salle du Conseil) : ouvert à toutes et tous S. du Conseil

11h40-12h15 : Synthèses ateliers CMCD (S. Chabala) et Services aux clubs S. Roucoulette  
(uniquement les référents des groupes de travail)

12h00 : repas self

## **Le Programme : Samedi 20 Octobre**

13h30-14h15 : Restitution des Ateliers (Services aux clubs et CMCD)-Echanges en plénière Salle du Conseil

14h15-15h15 : Témoignage Territoire AURA : Gestion des Ressources Humaines puis ITFE (plénière S. Conseil)

15h15-15h45 : Témoignage Territoire Hauts de France : Les organisations territoriales et leur continuité vers les clubs (15 minutes) et Echanges en plénière (30 minutes)(plénière S. Conseil)

15h45-16h00: Les organisations territoriales (Plénière S. Conseil)

16h00-16h15 : Retour contrôle Services civiques (en plénière S. Conseil)

**16h15 : Pause**

16h30-17h30 : Témoignage Normandie : Arbitrage et échange (en plénière S. Conseil)

17h30-17h45 : EHF EURO 2018- Dispositif tous prêts (en plénière S. Conseil)

18h15-19h00 : rencontre FFHB/Territoire Normandie : Pacte 2018 : Quelle déclinaison dans le Territoire ?

*A noter que sur demande préalable nous pouvons réserver une salle si certains territoires souhaitent se réunir*

# Le Programme : Dimanche 21 Octobre

## En plénière :

9h00-9h15 : Les Inter-Comités

9h15-10h00 : Droits de Formation, Cahiers des Charges, et représentation à l'AG fédérale.

10h00-11h00 : le circuit des vœux, La relation FFHB et Territoires : le Conseil des Territoires, les réunions inter régionales, les visios,.....

11h00-11h45 : Tour de table (bilan des 2 jours)



**FFHANDBALL**

# **Echanges avec les Responsables de Services et leurs équipes**

14h30-17h00 – 19 Octobre 2018

Maison du Handball

## Rencontre avec les services de la FFHandball par Territoire :

14 h 00 : Auditorium présentation des Chefs de Service

<b>HAUTS DE FRANCE</b>	<b>Salle Chabala</b>
14h30-15h00	DSI
15h00-15h30	IFFE
15h30-16h00	Services Juridique et Compétitions
16h00-16h20	Le MKT / COM /EVENT
16h20-16H40	Développement/DTN (assistants Equipes F / assistant DTN
16H40-17h00	Adm Générale et Médicale
<b>NORMANDIE</b>	<b>Salle Roucoulette</b>
14h30-15h00	Services Juridique et Compétitions
15h00-15h30	DSI
15h30-16h00	IFFE
16h00-16h20	Adm Générale et Médicale
16h20-16H40	Le MKT / COM /EVENT
16H40-17h00	Développement / assistants Equipes F / assistant DTN
<b>AURA</b>	<b>Salle Yago 1<sup>er</sup></b>
14h30-15h00	IFFE
15h00-15h30	Services Juridique et Compétitions
15h30-16h00	DSI
16h00-16h20	Développement/Assistants Equipes F / Assistant DTN
16h20-16H40	Adm Générale et Médicale
16H40-17h00	Le MKT / COM /EVENT



**FFHANDBALL**

# LE PACTE

19 Octobre 2018  
Maison du Handball

**Du**

**Pacte de Développement**

**au**

**Pacte Territorial**

# **Des objectifs et des indicateurs**

## **Au niveau fédéral et au niveau territorial**

- 1. Etre performant sportivement**
- 2. Réussir la réforme territoriale**
- 3. Etre performant socialement**

- 1. Ceux de la ligue et des comités**
- 2. Projets 2017-2020 présentés aux élections de 2016 ou 2017**

# **PACTE DE DEVELOPPEMENT: Rappels du Projet Fédéral 2017-2020**

## **Etre performant sportivement**

- ⇒ Définir et rédiger le nouveau PPF
- ⇒ Rayonnement européen et international
- ⇒ Maitriser le développement du professionnalisme
- ⇒ Notoriété du Handball
- ⇒ Maison du Handball

## **Réussir la réforme territoriale**

- ⇒ Accompagner
- ⇒ Dialoguer
- ⇒ Responsabiliser
- ⇒ Maitriser les budgets
- ⇒ Service structurant aux clubs
- ⇒ Communication
- ⇒ Innover et expérimenter
- ⇒ Renouvellement des dirigeants
- ⇒ Revisiter notre architecture de formation

## **Etre performant socialement**

- ⇒ Diversifier et développer nos offres de pratique
- ⇒ Féminisation
- ⇒ Se doter d'outils de développement adéquat

# Pacte 2018

## Indicateurs

### 1. PFF

Listes (joueurs pro, EdF A et EdF jeunes)

Sites

Encadrement de joueurs en capacité d'atteindre le haut niveau

Spécificités territoriales

### 2. Pôle service aux clubs

Accompagnement et valorisation des clubs –

Création de clubs

Déploiement des offres de pratique

Actions en Quartier Prioritaire de la Ville et Zone Rurale Revitalisée

Actions spécifiques (milieu scolaire et universitaire, public éloigné de la pratique, ....)

### 3. Formations

Encadrement de l'offre de formation professionnelle ou en direction des bénévoles

Structuration de l'Organisme Territorial de Formation

Gestion et accompagnement de l'emploi

### 4. Arbitrage

Capacité à accompagner les écoles d'arbitrage des clubs

Capacité à organiser la formation des arbitres

Capacité de travailler avec toutes les ressources humaines du territoire

Taux de couverture en arbitrage de l'ensemble des championnats

# **PACTE de DEVELOPPEMENT**

## **Part variable 2018**

PPF : 100 000 sur 900 000 (50 000 sur chaque PPF)

**Nouvelles listes ministérielles**

Formation : 100 000 sur 350 000

**Lié aux nouveaux publics impliqués**

Service aux clubs : 100 000 sur 600 000

**Augmentation des licencié-e-s, des clubs - le taux de pénétration**

Arbitrage : 100 000 sur 200 000

**Nombre de certifications d'accompagnateurs et d'animateurs**

# Perspectives 2019 :

## à partir des outils d'évaluations construits pour 2018

**PPF** : pas de modification

**Formation** : habilitation et titres des certificats fédéraux sur la base que chacun se donne pour préparer la formation du titre

**Service aux clubs** : pas de modification à ce jour

Indice de pénétration pop 3-65 ans = nb de licenciés de pratique régulière / population 3 - 65 ans

Indice de maillage territorial = Nb de communes possédant au moins 5 licenciés / nb de communes total

Enquête de satisfaction auprès des clubs

**Arbitrage** :

Structuration des CTA

Nombre de JA clubs? Ou JAJ clubs (Club)

Evolution des niveaux de qualification JAJ (Territoire)

## Moyens à notre disposition

Il faut **mutualiser** les Moyens financiers, les Moyens humains et les Moyens matériels et évaluer leur utilisation par les **clubs**.

2 500 K€ dont 2 050 K€ pour les ligues métropolitaines et 450 K€ pour les LUM

Un effort conséquent sur les MÀD de la part de la FFHandball

Commissions et services fédéraux : systèmes d'informations (informatique), finances, arbitrage, service aux clubs, communication, évènementiel, marketing,...



FFHANDBALL

# Compétition moins de 18 et Coc

19 Octobre 2018  
Maison du Handball

## Projet pour AG 2019

### Evolution des compétitions de moins de 18 ans :

- La compétition féminine passera sur les moins de 17 ans et concernerait 64 clubs au lieu de 115 avec pour les âges concernés : 16, 15, 14 et 13 (en pôle d'accession)
- La compétition masculine restera sur les moins de 18 ans et concernera 64 clubs au lieu de 96
- *Quelques remarques*
  - o *C'est une compétition qui a été mise en place à l'AG FFHB de Montpellier en 2005*
  - o *Il n'y a plus d'engagement libre*
  - o *Chez les féminines le rajeunissement s'explique par l'entrée en pôle plus tôt*
  - o *Renforcer les championnats régionaux ou interrégionaux*

### Application 2020/2021



**FFHANDBALL**

# **Plan de développement Beach Handball 2018-2020**

19 Octobre 2018  
Maison du Handball



**FFHANDBALL**

- **Historique du beach**
- **Les enjeux**
- **Objectifs stratégiques et opérationnels**
- **Implication des territoires**

# Historique du beach Handball

## 2015

Lassitude de voir ce que le jeu Sandball propose désormais sur le plan sportif + attente des instances internationales = proposition d'entrée plus organisée de la FFHB dans l'univers beach + souhait de construire complémentarité avec Sandball = proposer une offre réunissant sport + divertissement, compétition + loisir, performance + développement ...

## 2016

Premier stage Equipes de France F+M, Montalivet

## 2017 :

Stages EDF F+M (Aix, La Seyne) , Participation Euro (Zagreb) : 7ème (F) qualification pour les CM à KAZAN, 11<sup>ème</sup> (H) non qualifié

## 2018:

1<sup>ère</sup> participation CE jeunes filles(12<sup>ème</sup>)/garçons(13<sup>ème</sup>)

1<sup>ère</sup> participation CM femmes (11<sup>èmes</sup>),KAZAN

## Différences Beach handball et Sandball

BEACH HANDBALL	SANDBALL
Sport-Compétition-Performance	Divertissement-Loisir-Développement
Virtuosité, compétences, PPF	Accès à la pratique, mixités, licences
Occupation espaces médiatiques, communication en période « pauvre »	Communication-promotion du Handball directe sur les lieux de vacances
Participer à la quête de succès Internationaux du Sport et du Hand Français ...	Participer à l'expression des « valeurs du Hand » : convivialité, mixité,
Internationalisation du handball	

## Les enjeux

- Politiques : volonté de l'IHF de voir la France représentée (internationalisation)
- Sportifs : Obtenir un statut d'international Présence en démonstration au JO 2020 et en compétition pour Paris 2024 ???. Gagner des titres
- Sociaux : Développer une nouvelle pratique(visibilité extérieure) et s'ouvrir à d'autres publics
- Communication : Développer une image plus attrayante de notre sport
- Financiers : Développer de nouvelles ressources (nouveaux licenciés, partenaires ...)

# 1-Objectifs stratégiques et opérationnels

## Convaincre l'ensemble des acteurs de l'opportunité du Beach handball

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères évaluation
Convaincre nos dirigeants FFHB, territoire de la valeur ajoutée de cette nouvelle pratique	- Présentation aux CA des différents territoires des enjeux de cette pratique (Binôme Dirigeant, Technicien FFHB)	Nombre de pratiquants et % d'augmentation année N+1
Convaincre nos clubs de la valeur ajoutée de cette nouvelle pratique	- Présentation aux différentes AG de ligue et comité à l'ensemble des clubs affiliés à la FFHB	
Convaincre le monde arbitrage et technique de la valeur ajoutée de cette nouvelle pratique	- Convaincre nos arbitres et techniciens des enjeux de cette pratique	Nombre d'arbitres rejoignant la pratique

## 2-Objectifs stratégiques et opérationnels en terme de développement quantitatif

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères évaluation
Augmenter le nombre de pratiquants	- Impliquer les commissions de développement, Sportive, statuts et règlements FFHB et des territoires de manière à organiser le maximum de temps de pratiques	
Augmenter le nombre de lieux de pratiques	- Identifier et analyser les lieux de pratiques sur l'ensemble du territoire - Impliquer les collectivités territoriales et l'Etat dans la création de lieux de pratiques	Evolution du nombre de terrains répertoriés sur l'ensemble des territoires
Créer des sections beach dans les clubs professionnels	- Impulser la création de sections beach dans les clubs de LNH, LHF et Pro D2	Nombre de sections créées
Créer des clubs ou structures supports pouvant accueillir de nouveaux licenciés	- S'appuyer sur les comités pour accueillir de nouveaux licenciés	Mise en place de clubs « départementaux »
Créer une licence adaptée à la pratique	- Demander aux services juridiques, statuts et règlement de favoriser une licence adaptée (création, extension??)	Simplifier la pratique compétitive et de loisir

### 3-Objectifs stratégiques et opérationnels

#### Former en s'appuyant sur l'IFFE et les ITFE

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères évaluation
Augmenter le nombre d'arbitres en relation avec la CCA et les CTA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer dans les temps de formation arbitrage une extension vers le beach</li> <li>- Proposer des temps de formation spécifiques pour les arbitres relevant du PPF</li> </ul>	Nombre de formations Nombres d'arbitres formés
Augmenter le nombre de dirigeants impliqués dans cette nouvelle pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des formations dirigeants module « beach »</li> </ul>	Evolution du nombre de terrain répertorié sur l'ensemble des territoires
Augmenter le nombre d'entraîneurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des formations d'entraîneurs et créer des outils expliquant les fondamentaux pédagogiques de la pratique.</li> <li>- Intégration des modules de formation dans les titres.</li> </ul>	Nombre d'entraîneurs formés
Augmenter le nombre de salariés impliqués dans le beach	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affecter une ligne de volumes horaires au niveau FFHB et dans les territoires de manière à « professionnaliser » la pratique</li> </ul>	-Utiliser le réseau « chargés de développement » pour distiller la pratique



## 4-Objectifs stratégiques et opérationnels

### Le PPF Former des joueurs qui gagnent des titres au niveau national et international

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Critères évaluation
Créer des championnats compétitifs dans les territoires et au niveau national	- Créer des circonstances de compétition avec l'aide des commissions sportives au niveau national et des territoires. Partir du volontariat des territoires.	Nombre de matchs compétitifs
Créer des équipes de territoires avec des joueurs sélectionnés	- S'appuyer sur les Pôles Espoirs (découverte de la pratique obligatoire???) pour identifier des joueurs profils (site Accession), des arbitres, entraîneurs potentiels ... - Développer lors des stages de ligue et comité une découverte de la pratique beach joueurs arbitres	Nombre de moments de pratique identifiés
Augmenter le nombre de journées de stage pour les équipes de France	- Améliorer et renforcer le nombre de journées de stages pour les équipes de France - Planifier un programme opérationnel annuel voir période olympique	Nombre de jours de stage / équipe Amélioration relations LFH,LNH
Augmenter le nombre de rencontres internationales	- Multiplier les échanges avec les nations phares de cette nouvelle pratique	Augmentation des temps de pratique avec les autres nations.

## 5-Objectifs stratégiques et opérationnels

### Développer une communication forte du Beach Handball

Objectifs opérationnels	Critères évaluation
- Créer un clip qui présente au mieux la pratique, les règles de jeu	Nombre de « vues » faite par le public
- S'appuyer sur les joueurs ayant marqués l'histoire du HB	Nombre d'évènementiels

## 6-Objectifs stratégiques et opérationnels

### Développer des ressources financières

	Objectifs opérationnels	Critères évaluation
Rechercher de nouveaux partenaires privés	- « Vendre » cette nouvelle activité auprès de nouveaux partenaires privés	Nombre de partenaires supplémentaires apportés
Renforcer les partenariats auprès des collectivités	-Présenter ce sport comme un « cousin » du handball véhiculant des valeurs intéressantes/enjeux sociétaux	-Améliorer la crédibilité auprès des collectivités(augmentation des subventions directes et indirectes)



**FFHANDBALL**

# **SAMEDI 20 OCTOBRE**

## **Le programme**

20 Octobre 2018  
Maison du Handball

## **Le Programme : Samedi 20 Octobre**

8H00 à 9h00 : Rencontre FFHB/Territoire Hauts de France : Pacte 2018 : Quelle déclinaison dans le Territoire

9h00-9h30 : Appréhender l'environnement comptable (plénière)(Salle du Conseil)

9h30-11h30 : **Atelier 1 : Comptabilité Générale, Comptabilité analytique (Salle du Conseil)**

- les trésoriers ou leurs représentants et toutes autres personnes au choix des territoires

**Ateliers 1 et 2 : Répartition des personnes des territoires dans les deux ateliers (au choix des territoires)**

*Concernant les Cts il serait souhaitable qu'ils se répartissent entre l'atelier 1 et l'atelier 2*

9h30-11h30 : **Atelier 2** : (prise de note et rapporteur : un référent par territoire et par thématique) S. Chabala

- Quels services aux clubs dans les territoires (1 heure)
- CMCD fédérale et sa déclinaison sur les territoires (1 heure)

9h30-11h30 : **Atelier 3** : (prise de note et rapporteur un référent par territoire et par thématique) S. Roucoulette

- CMCD fédérale et sa déclinaison sur les territoires (1 heure)
- Quels services aux clubs dans les territoires (1 heure)

11h40 -12h15 : **Atelier 4** : Les Mises à Disposition (salle du Conseil) : ouvert à toutes et tous S. du Conseil

11h40-12h15 : Synthèses ateliers CMCD (S. Chabala) et Services aux clubs S. Roucoulette  
(uniquement les référents des groupes de travail)

## **Le Programme : Samedi 20 Octobre**

13h30-14h15 : Restitution des Ateliers (Services aux clubs et CMCD)-Echanges en plénière Salle du Conseil

14h15-15h15 : Témoignage Territoire AURA : Gestion des Ressources Humaines puis ITFE (plénière S. Conseil)

15h15-15h45 : Témoignage Territoire Hauts de France : Les organisations territoriales et leur continuité vers les clubs (15 minutes) et Echanges en plénière (30 minutes)(plénière S. Conseil)

15h45-16h00: Les organisations territoriales (Plénière S. Conseil)

16h00-16h15 : Retour contrôle Services civiques (en plénière S. Conseil)

**16h15 : Pause**

16h30-17h30 : Témoignage Normandie : Arbitrage et échange (en plénière S. Conseil)

17h30-17h45 : EHF EURO 2018- Dispositif tous prêts (en plénière S. Conseil)

18h15-19h00 : rencontre FFHB/Territoire Normandie : Pacte 2018 : Quelle déclinaison dans le Territoire ?

*A noter que sur demande préalable nous pouvons réserver une salle si certains territoires souhaitent se réunir*



FFHANDBALL

# Mutualisation de l'environnement financier

## Des intérêts multiples

20 Octobre 2018 Maison du Handball

# MUTUALISATION – « Le meilleur des mondes »

## Objectifs :

- 1 outil de gestion commun et recouvrant tous les besoins :
  - Budget ;
  - Reporting ;
  - Comptabilité ;
  - Gestion commerciale ;
  - Achats ;
  - Gestion RH.
- 1 Plan Comptable Général (PCG) harmonisé et répondant aux problématiques de tous ;
- 1 Plan analytique harmonisé et répondant aux problématiques de tous.

## Enjeux :

- 1 filière (FFHandball et ses organismes déconcentrés) structurée et professionnalisée ;
- 1 gestion uniforme ;
- 1 grille de lecture commune.

## MUTUALISATION - Avantages et Points de vigilance d'un système de Gestion commun

### Avantages :

- L'optimisation des processus de gestion (flux économiques et financiers) ;
- La cohérence et homogénéité des informations (un seul fichier articles, un seul fichier clients, etc.) qui permet de respecter des normes ;
- L'intégrité et unicité du Système d'information ;
- Le partage du même système d'information facilitant la communication interne ou la mobilité ;
- La globalisation de la formation (même logique, même ergonomie) ;
- Une aide à la productivité ;
- Une aide à prise la décision rapide.

### Points de vigilance :

- Demande de l'organisation et de la rigueur ;
- La mise en œuvre complexe (FFHandball) ;
- La bonne connaissance et la remise en cause des processus ;
- Le coût : matériel + licence + intégration + formation + maintenance (Fonds de structuration FFHandball) ;
- L'appropriation liée aux changements.

*La même règle du jeu pour tous  
Une collaboration facilitée*

## ERP – Quelques éléments financiers

### Exemple - 3 prestataires consultés (Cegid, Sage, et Xelya) :

#### Non récurrents [Fonds de structuration FFHandball]

- Coût Projet : nombre de jours hommes X prix journée  
En fonction du périmètre et des demandes qui naîtront des groupes de travail, on peut évaluer à 150/200K€.
- Coût Licence : Droit d'entrée
  - De l'ordre de 20/25K€

#### Récurrents

- Coût Licence utilisateur : nombre de licences X prix licence
  - De l'ordre de 900€/Licence/an
- Coût Maintenance : 15% à 18% /an du droit d'entrée

*Aux normes Loi anti-fraude et RGPD*

# Les ateliers

## **Atelier 1 : 9h30-11h30 Salle du Conseil**

Comptabilité Générale, Comptabilité analytique

## **Atelier 2 : 9h30-11h30 Salle : Roucoulette**

Quels services aux clubs dans les territoires (1 heure)

CMCD fédérale et sa déclinaison sur les territoires (1 heure)

## **Atelier 3 : 9h30-11h30 Salle : Salle Chabala**

Quels services aux clubs dans les territoires (1 heure)

CMCD fédérale et sa déclinaison sur les territoires (1 heure)

## **Atelier 4 : 11h40-12h15 Salle du Conseil**

Les Mises à Disposition

11h40 – 12h15 :

Synthèses ateliers CMCD et Services aux clubs (uniquement les référents des groupes de travail)

# Les Ateliers

1

Comptabilité Générale,  
Comptabilité analytique

DUHAMELLE	MICKAEL
PRUVOST	Angéline
STOFFER	Françoise
PETIT	Béatrice

2

**Salle Roucoulette**  
**Service aux Clubs**  
**CMCD**

SMOGOR	Valérie
BELLIER	Anne-Laure
BELHOSTE	Grégory
BAUDET	Laurent
RIPERT	Alain
CHAPUIS	Patrick
PERCHET	Jean-Louis
EYMARD	Christian
SINGLA	Patrick
CORDURI	
DAVIET	Valérie
OSOUF	Patrick
LECOINTRE	Anne

3

**Salle Chabala**  
**CMCD**  
**Service aux Clubs**

LEPOINTE	Jean-Pierre
DAWINT	Denis
BESNOUIN	Michel
CADEI	Franck
LARUE	Benoit
JACQUET	Pascal
BENTERKI	Laurent
PEAN	Patrick
BARATA	Paula
BOUSSUGUE	MARTINE
SAUVAGE	Olivier
VIGOR	Hervé
LIGUORI	Jean-Luc

Atelier 1 : 9h30-11h30



FFHANDBALL

# Comment appréhender l'environnement comptable comme outil de communication et de mutualisation entre les structures

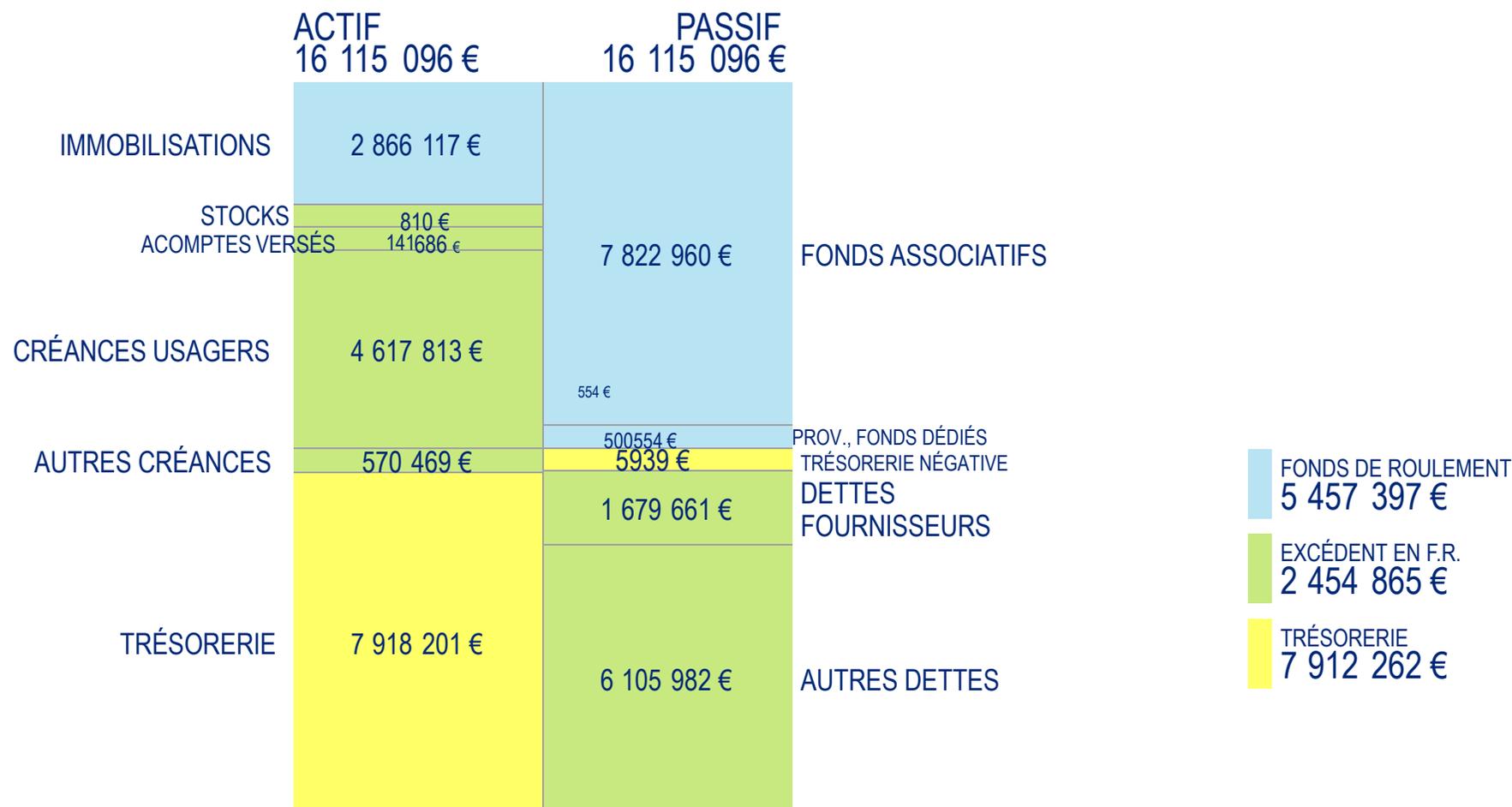
9h30-11h30 - 20 Octobre 2018  
Maison du Handball

The background is a solid dark red color. On the left side, there are several overlapping, curved, abstract shapes in lighter shades of red, creating a sense of depth and movement. These shapes resemble stylized waves or petals.

**Indicateurs de gestion Bilan**

**Alain SMADJA**

## BILAN AU 31/12/2015



# PLAN COMPTABLE TYPE



# BUDGET 2017 & TARIFS 2018/2019

**EXEMPLE**

## Bilan Financier 2017

POSTE CTF			
DEPENSES		RECETTES	
SALAIRE + CHARGES	23 820,00 €	FOND EMPLOI LIGUE	13 981,68 €
FRAIS DE DEPLACEMENT	6 010,81 €	CNDS	5 000,00 €
REGUL	- 835,87 €	FADTE FFHB	5 875,00 €
		PARTICIPATION CLUBS	6 468,00 €
		VENTE VOITURE	1 900,00 €
		REMB STAGE LIGUE	500,00 €
		REMB FRAIS DEP COLLEGE	1 109,12 €
		RELIQUAT PARTICIPATION CL	5 247,53 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 994,94 €</b>		<b>40 081,33 €</b>
	<b>SOLDE +</b>		<b>11 086,39 €</b>
POSTE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
INTITULE	MONTANT	INTITULES	MONTANT
FRAIS VOITURE	411,58 €	CNDS	- €
FRAIS CARBURANT ANCI EQUIPE	1 279,19 €	PARTICIPATION CLUBS	1 764,00 €
FACTURES TRANSPORTS	1 459,64 €	ENGAGEMENTS EPREUVES	3 410,00 €
FRAIS ADMINISTRATIFS	770,02 €	PART FINAL FONTENILLE	1 021,79 €
HEBERGEMENT STAGES	1 563,97 €	PART STAGE	1 155,00 €
FRAIS DE RESTAURANT ANCI EQUIPE	484,55 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 400,00 €
CDOS: LOYER+COTISATION+AG	590,38 €	DONS BENEVOLES	1 512,72 €
SOLDE LIGUE	697,85 €		
MOBILIER BUREAU	163,72 €		
EQUIPE SPORTIF	1 252,57 €		
CERFRANCE COMPTABLE ANCI EQUIPE	534,24 €		
FRAIS D'ARBITRAGE	293,26 €		
FFHB	795,00 €		
ASSURANCE AVIVA	702,00 €		
FRAIS BANCAIRE	179,88 €		
FRAIS BENEVOLES	1 512,72 €		
RELIQUAT 2016	2 788,70 €	RELIQUAT PARTICIPATION CL	1 480,07 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 479,27 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 743,58 €</b>
	<b>SOLDE</b>		<b>-3 735,69 €</b>

**Partage Expérience et évolution de la démarche suite à la Fusion**  
**Régine HANDY (Nouvelle Aquitaine)**

# Partage Expérience et évolution de la démarche suite à la Fusion

## CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE , MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

### Pourquoi ?

Une volonté de connaître le cout du handball au niveau du territoire.

Une nécessité de trouver un équilibre financier de nos activités pour sécuriser nos emplois.

Un Pilotage des Finances avec une vision budgétaire sur deux à trois ans par axes analytiques

Une vision précise de nos besoins en RH pour aujourd'hui, pour demain en lien avec le développement de notre territoire et le projet territorial.

## CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE , MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

### Quelques Facteurs clés de réussite

Prendre le temps pour analyser et préparer la conduite du changement

Être à l'écoute de chaque Comité, de leurs trésoriers

Travailler ensemble et partager les attentes de chacun

Tenir compte des besoins propres de chaque entité

Travailler en transversalité avec les différents axes (services aux clubs, ITFE, PPF, différentes Commissions, ETR)

L'harmonisation est indispensable tout en laissant libre cours à la créativité et la responsabilité de chacun.

Tous les trésoriers et/ou professionnels finances sont intégrés dans le groupe Finance Territorial.

## CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

### Quelques enjeux identifiés et partagés lors de nos réunions du Projet Territorial

Répondre au Pacte de développement fédéral avec des documents finances (euros + impact RH ) harmonisés.

Mettre en place des outils communs afin de valoriser les différents coûts du handball de notre territoire.

Aider les différentes entités à constituer un prévisionnel sur deux ans ou deux saisons.

Aider les différentes entités à constituer les dossiers de demande de Subvention → Budgets et Bilans des actions.

Faciliter le pilotage du budget, l'analyse des écarts, aider à la prise de décision et mettre en place des plans d'actions.

# CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

La démarche du groupe Territorial (Pro-Trésoriers) de la clé de la réussite Finance du Projet Territorial → Développer des outils de Pilotage Budgétaire

- **Harmonisation du plan comptable des structures**
- **Création d'une structure analytique (axes d'activité) propres à chaque entité**
  - Partager, travailler ensemble pour harmoniser les axes principaux tout en tenant compte des spécificités de chaque entité.
  - Mettre en place des outils communs facilitant la justification financières de nos subventions et du Pacte de Développement (fichiers, TB )
- **Analyse et Diagnostic des outils comptables utilisés (Excel, EBP, Ciel, CEGID...),** voir s'ils sont évolutifs vers l'analytique. Mesurer l'impact financier .
- **Proposition de travailler sur le même outils comptable et de gestion :**
  - Mutualisation des connaissances de l'outil et son utilisation
  - Création d'un groupe de professionnel solide (partage, collaboration, force de proposition)
  - Polyvalence des RH permettant de palier à des absences et d'une augmentation d'activité exceptionnelle

**A aujourd'hui : 3 Structures utilisent sur un outil identique avec le même plan Comptable + des axes analytiques harmonisées et en mode SaaS. Confortable pour des élus loin de leurs entités.**

**2019 → 3 autres comités ont déjà optés pour cette harmonisation dès janvier 2019**

**Demain nous espérons avoir la totalité du Territoire dans cette démarche**

## CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

- **Création des fiches de bonnes pratiques**
  - juge arbitre,
  - déduction fiscale,
  - les opérations de clôtures,
  - modalités des engagements de dépenses,
  - provision départ retraite,
  - social,
  - frais de déplacement,
  - Contrôle Interne
  - ....
- **Création d'un guide des imputations** (dépenses et produits...).
- **Création d'un espace de partage Finance Territorial dans Office 365** (Trésoriers, professionnels de la finance)

## CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

Partage de quelques travaux déjà réalisés et à étendre au niveau du territoire lors de notre réunion de novembre 2018

Le résultat de l'analyse des plans comptables : Echantillon - CHARGES

PRODUITS	C33	C24	C47	C40	C64	LIGUE	FFHB
VENTES(buts mini hand, carton arbi,,)	707-xxx	707-xxx		707-xxx	707-xxx	707-xxx	707-xxx
AMENDES	706-xxx	706-xxx	75X-xxx	75X-xxx	706-xxx	708-xxx	756-xxx
ENGAGEMENTS	706-003	706-300	75X-xxx	75X-xxx	706-500	706-100	756-xxx
LICENCES	706-004	707-xxx	75X-xxx	75X-xxx	707-xxx	707-200	756-xxx
FORMATION -cadres/arbitres	706-005	706-xxx	75X-xxx	75X-xxx	706-xxx	706-xxx	706-xxx
MANIFESTATIONS	?	707-xxx	75X-xxx	75X-xxx	?	708-030	708-6xx
MUTATIONS	706-xxx	707-xxx	75X-xxx	75X-xxx	707-xxx	706-xxx	756-xxx
SUBVENTIONS	740-xxx						
CNDS	740-xxx						

# CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

Partage de quelques travaux déjà réalisés et à étendre au niveau du territoire lors de notre réunion de novembre 2018

Le résultat de l'analyse des plans comptables : Echantillon - CHARGES

CHARGES	C33	C24	C47	C40	C64	LIGUE	FFHB
ACHATS MARCHANDISES( buts , arbitrage,,)	607-xxx	607-xxx	605-xxx	605-xxx	607-xxx	607-xxx	607-xxx
LICENCES	611-xxx	607-xxx	658-xxx	658-xxx	607-xxx	607-xxx	
MUTATIONS	611-xxx	607-xxx	658-xxx	658-xxx	607-xxx	607-xxx	
MANIFESTATIONS		607-xxx		658-xxx	607-XXX	623-xxx	
PERSONNEL EXTERIEUR	621-xxx		6226 (ctf)				621-xxx
DEPLACEMENTS : IC	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx
DEPLACEMENTS : SECTEUR	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx
DEPLACEMENTS : STAGES JOUEURS	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx	625-xxx
FRAIS DES COMMISSIONS	625-xxx	625-xxx			625-xxx	625-xxx	
FRAIS ARBITRAGE			621-xxx	621-xxx			
FRAIS/DEVELOPPEMENT		623 100				625-xxx + détail par commission	
PERSONNELS	641-xxx	641-xxx	pas de personnel	pas de personnel	641-xxx	641-xxx	641-xxx

## **CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS**

### **PLAN D'ACTION SUITE A CETTE ANALYSE :**

**Utilisation du même Plan comptable pour une majorité des structures analysées**

Plan des comptes validés au niveau fédéral

Plan des comptes validés au niveau Territorial par 3 experts-comptables

**Objectif : 2019 même Plan Comptable sur tout le territoire**

**+**

**Création d'un guide d'imputation pour mettre les différentes natures de mouvement dans les mêmes comptes → aide à la saisie et facilitera les analyses.**

## CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

Le principe des axes analytiques utilisées à ce jour par quelques structures est à développer tout en tenant compte de la particularité de chaque entité. Nous pouvons répondre à nos demandes de subvention en lecture directe et également au réalisé du pacte de développement.

Cette structure a été travaillée avec les CTS, Arbitrage, PPF, ITFE → découpage collaboratif et partagé

### STRUCTURE GENERALE

#### INTITULE

Fonctionnement structure  
Commission sportive  
Commission discipline  
Commission Litiges et Réclamations  
Commission médicale  
Commission Statuts/Règlement-CMCD-Qualification  
Commission Finances  
Participation aux projets clubs et comités  
Manifestations Match Equipe De France (secteur marchand)  
Animation Evenementiel Match Equipe de France (secteur marchand)  
Communication  
Projet Territorial-CPC

### ENTITES COMITES

#### INTITULE

Comité 16 Charente  
Comité 17 Charentes Maritime  
Comité 19 Corrèze  
Comité 23 Creuse  
Comité 24 Dordogne  
Comité 33 Gironde  
Comité 40 Landes  
Comité 47 Lot et Garonne  
Comité 64 Pyrénées Atlantique  
Comité 79 Deux Sèvres  
Comité 86 Vienne  
Comité 87 Haute Vienne

## CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

### ETR - PPF

#### INTITULE

ETR

*PPF FILLES ETR*

Pôle Espoir site Excellence Filles TALENCE

Pôle Espoir site Accession Filles ST JUNIEN

Pôle Espoir site Accession Filles ANGOULEME

Pôle Espoir site Accession Filles OLORON STE MARIE

Détection joueurs (es)/suivi F

Sélection de Ligue F

INTER POLES F

*PPF GARCONS ETR*

Pôle Espoir Site Excellence et Accession Garçons TALENCE

Pôle Espoir site Accession Garçons PAU

Pôle Espoir site Accession Garçons SAINT YRIEIX

Détection joueurs (es)/suivi G

Sélection de Ligue G

INTER POLES G

### ITFE FORMATION

#### INTITULE

Frais liés à la Fonction + FFHB

ITFE RECYER-RGO

ITFE Formation Entraîneur Régional

ITFE BPJEPS

ITFE Formation DE

ITFE Formation des Dirigeants/Administrative /Fédérale

ITFE Formation Professionnelle

ITFE Formation Juge Arbitre Région

ITFE Formation animateurs Ecoles Arbitrage

ITFE Formation Juge Arbitre Jeunes

ITFE Formation Accompagnateur Jeunes Arbitres

ITFE Juge Superviseur Territorial - Accompagnateur de Jeune Arbitre Territorial

ITFE Formation Ecllosion VE

ITFE Formation Baby Hand

ITFE Formation Dispositif VAE

ITFE Formation Prof Dirigeant Employeur

ITFE Formation Civique et Citoyenne

ITFE Formation Fonction Tuteur Service Civique

ITFE Formation à Thèmes

## CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

La structure Analytique utilisée dans quelques structures et à développer tout en tenant compte de la particularisé de chaque entité

### SERVICE AUX CLUBS / DEVELOPPEMENT

#### INTITULE

Frais liés à la Fonction  
Camps de Vacances Handball  
Développement scolaire  
Développement nouvelle pratique  
Sandball/tournoi sur herbe/grands stades/loisirs  
Handensemble  
Action Santé et pratique Handball  
Action Développement - Féminisation  
Action développement - ALSH  
Action développement - QPV-ZRR  
Action Service aux Clubs  
Foires, salons et forum  
Autre Projet Exceptionnel  
Action Evènementiel/ Dev Territoire  
Beach Handball

### ARBITRAGE

#### INTITULE

Frais liés à la Fonction + FFHB + Frais de délégués  
Arbitres R1N/suivis/  
Suivis Arbitres jeunes  
Suivis Arbitres Adultes  
Formation Continue Arbitres Adultes  
Formation Continue Arbitres Jeunes  
Formation Continue Superviseurs  
"Ecole Arbitrage"

# CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

## LES PRINCIPES RETENUS LORS DE NOS TRAVAUX

### Outils



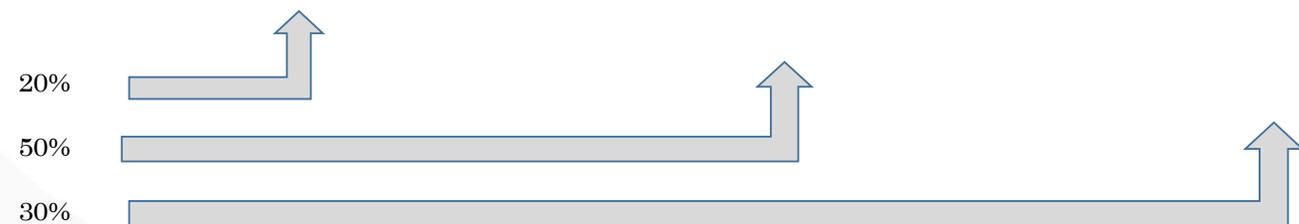
Engagement de dépenses  
Ordre de mission  
NF  
Factures

Charges et Produits directement affectés à 100 % dans les sections analytiques



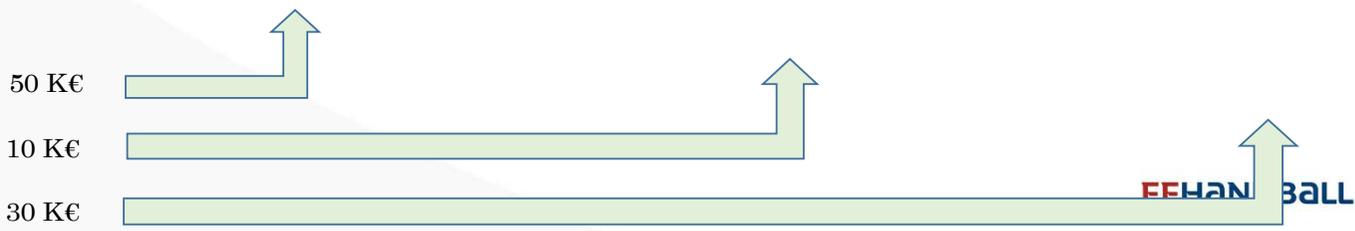
Suivi activité  
Excel  
A partir 09-2018  
Outil RH

Masse salariale affectée suivant des clés de répartition / le temps passé par axe analytique



Les Notifications  
Demandes de subventions  
Décisions BD-CA

Subvention répartie selon les notifications des institutions



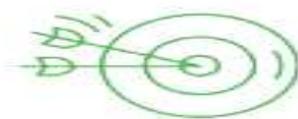
# CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

OUTILS RH → Suivi des heures à la mission + intégration du prévisionnel des lettres de mission-Extraction via Excel pour déterminer les clés de répartition (annuel et aussi en saison) → intégration de la CCNS dans le paramétrage – Suivi de toutes les conventions de mutualisation via cet Outil. Mode Saas (facile pour les salariés, les élus et les professionnels en convention mutualisation)



## Suivez vos heures facilement

- Le suivi des heures est facilité à l'arrivée et au départ des collaborateurs
- En un clic, les feuilles d'heures et/ou d'activités sont envoyées au manager



## Fiabilisez les processus de saisie de temps

- Le processus de saisie des temps est sécurisé
- S'interface avec les badgeuses du marché



## Gagnez en visibilité

- Export des données vers la paie ou le compteur de récupération
- Pilotage de la performance globale de l'entreprise grâce aux différents tableaux de bord



### Salarié

- Je complète mes heures si nécessaire
- Je peux suivre facilement mes heures supplémentaires



### Manager

- Je suis alertée automatiquement par mail pour valider les temps de toute mon équipe
- Je peux suivre les heures supplémentaires de mes collaborateurs



### Service financier

- Je suis en maîtrise des heures travaillées
- Je réalise une analyse des coûts et calcule le ROI grâce aux tableaux de bord

# CONTRÔLE DE GESTION-COMPTABILITE ANALYTIQUE, MUTUALISATION DES PRATIQUES/OUTILS

DEMANDE ENGAGEMENT DE DEPENSES LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE					
EXERCICE		2018			
Date de la demande :	18/06/2018				
Nom du demandeur :	ROBERT Patrick	E-Mail :	6000000.PROBERT@fhandball.net	Tél :	06 95 23 51 95
Section Analytique	LG ITF ADM01	Prévu au Budget	OUI		
Commission :	FORMATION. ITFE	Autres		Devis joint	CHOISIR
DEPENSES OU PROJETS :	Conseil Pédagogique ITFE			Date (s) et lieu : 28 et 29 Juin 2018. Angoulême	
Pas d'engagement de dépense sans validation Joindre obligatoirement : les devis, convocations, autres justificatifs					
Nature de la dépense					
description de la dépense	décalai	Quantité	Prix unitaire TTC	Coût total TTC	commentaires
Hébergement Ibis Budget Bleu		1	252,8	252,80	
Repas 28/06 midi		7	10	70,00	
Repas 28/06 soir		7	15 €	105,00	
Repas 29/06 midi		8	10	80,00	
Frais déplacements Eric DINQUER (Gan/Mérignac)		442	0,32	141,44	
Frais déplacements Ludovic MARQUES (Mérignac/Angoulême)		248	0,32	79,36	
Frais déplacements Patrick ROBERT (Feytiat/Angoulême)		220	0,32	70,40	
Frais déplacements Patrice LOUSTAU (Véhicule ligue)		1	30	30,00	
Frais déplacements Céline RESSEGUIER (Limoges/Angoulême)		208	0,32	66,56	
Péage Eric DINQUER		2	27,6	55,20	
				0,00	
<b>TOTAL DE LA DEMANDE</b>				<b>950,76</b>	
Date de validation :		Date de validation :	21/06/2018	Date de validation :	21/06/2018
Signature du demandeur	Signature Président de la Commission ou Elu Référent ou Responsable Budget	Signature Trésorier	Signature Président		
					
Document à envoyer par mail				- Si dépense > à 900 €	

## **DIAPO MASQUEE**

La démarche a été présentée à notre expert comptable et au commissaire aux Comptes

Révision de la structure analytique pour l'exercice suivant :

Exemple en 2019 intégration de la nouvelle Architecture de formation .

Demain :

Besoin de faire évoluer l'outil pour faciliter la tâche des élus et des responsables Bugétaires

- Gestion Budgétaire -> indispensable d'avoir le Budget dans le logiciel

Budget et saisie du réalisé via Excel → Trop lourd et trop long à faire car beaucoup de sections analytiques

# Proposition de plan comptable analytique

Alain KOUBI

# CHARGES

## Section 1 : Vie Régionale (ou Territoriale)

### 1-1 Frais des Commissions :

- Commission Sportive
- Commission Discipline
- Commission Réclamations et Litiges
- Commission Développement /Service aux clubs
- Commission Médicale
- Commission Statuts et Réglementations
- Commission Finances et Budget
- Commission d'Arbitrage/réforme

### 1-2 Frais de Fonctionnement institutions :

- Frais Président
- Frais Secrétaire Général
- Frais Trésorier Général
- Bureau Directeur
- Conseil d'Administration
- Comité Directeur
- Assemblée Générale
- Assemblée Générale Fédérale
- Autres Réunions /Missions Administratives (Vice Président...)

# CHARGES

## Section 1 : Vie Régionale (ou Territoriale)

Comité 1

Comité 2

Comité 3

Comité 4

Comité 5

Comité 6

Comité 7

Comité 8

### 1-3 Relation Comités :

### 1-4 Relation FFHB :

Affiliations

Mutations

Licences

Coupe de France

Fournitures diverses (Commandes d'Arbitrage)

# CHARGES

## Section 2 : Performance ou PPF

Pôle Excellence Masculin

Pôle Excellence Féminin

Pôle Accession Masculin 1

Pôle Accession Masculin 2

Pôle Accession Féminin 1

Pôle Accession Féminin 2

Interpôles Masculins

Interpôles Féminins

Interligues Masculins

Interligues Féminins

Stages Masculins

Stages Féminins

### 2-1 Pôles Excellence :

### 2-2 Pôle Accession :

### 2-3 Interpôles :

### 2-4 Interligues :

### 2-5 Stages :

# CHARGES

## Section 3 : Formation-Emploi

### 3-1 Formation de Cadres Entraîneurs :

Formation Entraîneur Régional

BPJEPS

DEJEPS

Autres formations d'entraîneurs (GO)

### 3-2 Formation Dirigeants :

Formation Dirigeants

### 3-3 Formation d'Arbitres :

Ecole d'Arbitrage et Label

Formation de Jeunes Arbitres (stages)

Suivis JA

Formation d'Arbitres Adulte (stages)

Suivis Arbitres Adultes

Suivis Arbitres T1N

Formation des Formateurs Ecole d'Arbitrage

### 3-4 Formation Professionnelle :

# CHARGES

## Section 4 : Développement

### 4-1 Développement pour le plus grand nombre :

Actions en milieu scolaires /Grands stades

Handensemble

HandFit

Actions en QPV et ZRR

Féminisation

Sandball

### 4-2 Nouvelles Offres de Pratiques :

Hand à 4

Baby HB

Beach Handball

### 4-3 Action de Promotion :

Camp de Vacances

Grands Stades ou Autres

Foires, Salons et Autres

ALSM

Autres Actions (Challenge...)

# CHARGES

## Section 4 : Développement

### 4-1 Développement pour le plus grand nombre :

Actions en milieu scolaires /Grands stades

Handensemble

HandFit

Actions en QPV et ZRR

Féminisation

Sandball

### 4-2 Nouvelles Offres de Pratiques :

Hand à 4

Baby HB

Beach Handball

### 4-3 Action de Promotion :

Camp de Vacances

Grands Stades ou Autres

Foires, Salons et Autres

ALSM

Autres Actions (Challenge...)

# CHARGES

## Section 5 : Événementiel et Communication

### 5-1 Communication :

Actions de Communication (à détailler)

Commission de Communication (s'elle existe)

### 5-2 Événements

## Section 6 : Frais Généraux

## Section 7 : Frais Généraux

Siège 1

Siège 2

Atelier 4 : 11h40-12h15



FFHANDBALL

# LES MISES A DISPOSITION

## Salle du Conseil

20 Octobre 2018  
Maison du Handball



**FFHANDBALL**

# **PROCESS DE MISE A DISPOSITION A USAGE DES SALARIES DES LIGUES OU DES COMITES**

20 Octobre 2018  
Maison du Handball

## PROCESS DE MISE A DISPOSITION A USAGE DES SALARIES DES LIGUES OU DES COMITES

La FFHandball (association utilisatrice) contacte la Ligue / le Comité (association prêteuse) selon un calendrier annuel



La Ligue / le Comité (association prêteuse) contacte son salarié



Le salarié manifeste son accord par la signature d'un **avenant à son contrat de travail** avec la structure prêteuse



La structure prêteuse établit une **convention de mise à disposition** entre elle et la FFHANDBALL

*NB: le contrat de travail du salarié n'est pas suspendu pendant la M à D et celui ci reste donc juridiquement lié à l'association prêteuse*



Le salarié reçoit une **convocation** par la FFHANDBALL et doit en prévenir son employeur

*(Il est souhaitable que le salarié soit licencié à la FFHANDBALL car couvert par un contrat spécifique gérant les missions nationales)*



L'association prêteuse établit alors **l'ordre de mission** correspondant



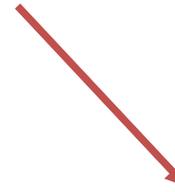
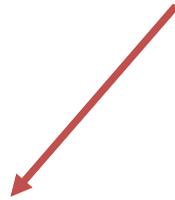
Le salarié fera parvenir, pour remboursement, ses frais de déplacement/hébergement à la FFHANDBALL qui les prendra en charge aux tarifs fédéraux

FFHANDBALL



## PROCESS DE MISE A DISPOSITION A USAGE DES SALARIES DES LIGUES OU DES COMITES

### Pour information : suivi des missions et des M à D à la FFHANDBALL



#### Suivi des missions / sollicitations prévisionnelles

La FFHANDBALL accueillant le salarié suit le nombre de jours travaillés via un calendrier des sollicitations prévisionnelles

Référent : Bruno ROLAND – mail  
b.roland@ffhandball.net

#### Suivi des MAD réalisées et facturations

La FFHANDBALL fait parvenir à l'association prêteuse le nombre de jours réalisés pour facturation deux fois par saison (début septembre et début janvier)

Référente : Pauline GRANET – mail  
p.granet@ffhandball.net



FFHANDBALL

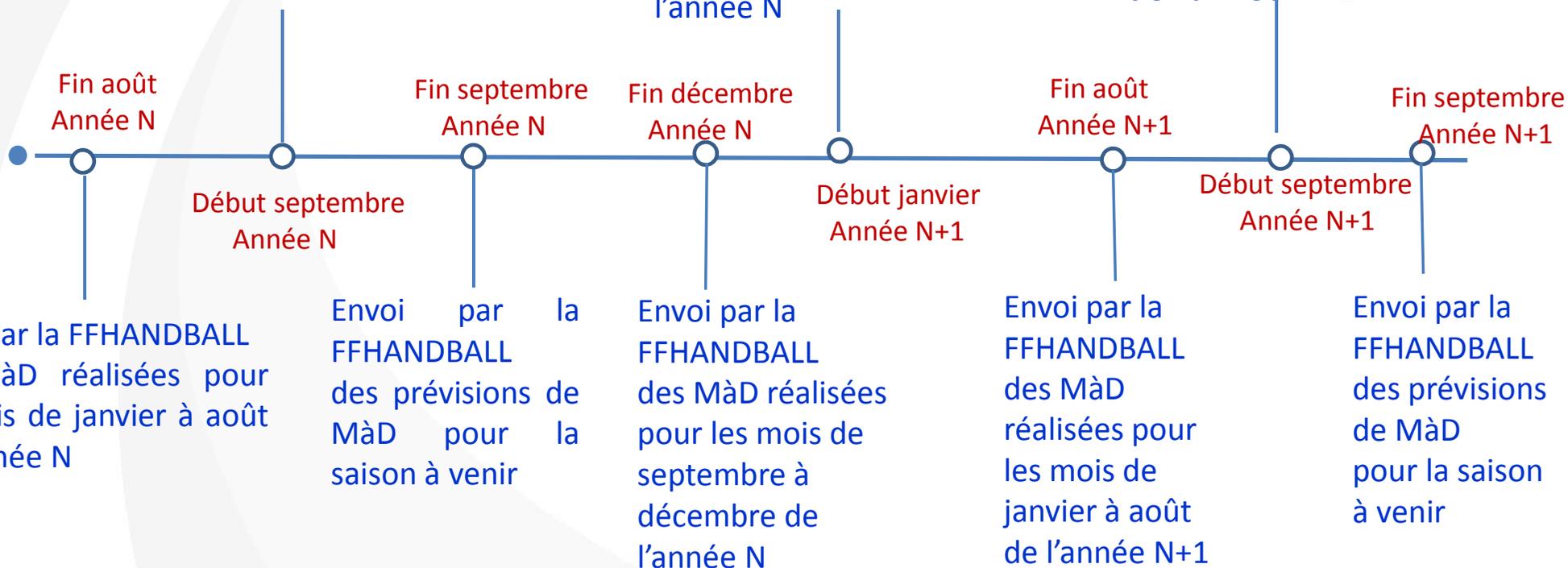
PROCESS DE MISE A DISPOSITION A USAGE DES EMPLOYEURS  
(LIGUES OU COMITES)  
ECHEANCIER

20 Octobre 2018  
Maison du Handball

Envoi par la Ligue ou le Comité des documents \* pour paiement de la MàD (facture 1) des mois de janvier à août de l'année N

Envoi par la Ligue ou le Comité des documents \*\* pour paiement de la MàD (facture 2) des mois de septembre à décembre de l'année N

Envoi par la Ligue ou le Comité des documents \* pour paiement de la MàD \* des mois de janvier à août de l'année N+1



\* Convention Ligue ou Comité / FFHANDBALL, avenant au contrat du salarié, facture et bulletin(s) de salaires du/des mois de mise à disposition

\*\* Convention Ligue ou Comité / FFHANDBALL, avenant au contrat du salarié, facture et bulletin(s) de salaires du/des mois de mise à disposition + bulletin au 31/12 pour régularisation 13<sup>ème</sup> mois et éventuelles primes

# PROCESS DE MISE A DISPOSITION A USAGE DES EMPLOYEURS (LIGUES OU COMITES)

## EXPLICATIONS SUR LA FACTURATION

### SALARIE NON CADRE

Calcul du coût horaire pour le mois de la MàD :  
Salaire brut mensuel + charges patronales (issu de la fiche de paye du mois concerné) divisé par 151.67  
Facturation de la prise en charge du salaire pendant la MàD :  
Coût horaire x 7 x nombre de jours de MàD  
(Pour mémoire, il a été convenu conjointement qu'une journée de MàD correspondait à 7 heures de travail effectif)

### SALARIE CADRE

Calcul du nombre de jours travaillés par mois :  
Nombre de jours annuels divisé par 12  
Calcul du coût journalier :  
Salaire brut mensuel + charges patronales (issu de la fiche de paye du mois concerné) divisé par le nombre de jours travaillés par mois  
Facturation de la prise en charge du salaire pendant la MàD :  
Coût journalier x nombre de jours de MàD

### + Prime de détachement

*(si votre salarié n'en a pas bénéficié par ailleurs)*

60€ brut chargé par jour de MàD

*(environ 84€)*



**Attention, 13<sup>ème</sup> mois et/ou les primes éventuelles feront l'objet d'une régularisation lors de la facturation des MàD sur la période de septembre à fin décembre 2018 sur la base du bulletin de salaire du 31.12.2018.**



FFHANDBALL

# Restitution travaux ateliers Services aux Clubs

20 Octobre 2018  
Maison du Handball

## Quel service pour les clubs et comment le structurer ? Comment le rendre adapté aux besoins des dirigeants qui sont dans les clubs ?

### Descriptions et questions de ce qu'on entend par service aux clubs :

- Accompagnement des clubs dans leur structuration ?
- Faciliter la vie et gagner du temps pour que le cœur de l'activité associative redevienne prépondérant
- Plus vraiment ce qui était avant le développement.
- Enquête et utilisation des résultats

### Constats et expériences :

- **Fusion et impacts**

### Éléments de contexte sur le Service aux clubs pour la construction du projet :

- A qui s'adresse le service aux clubs : plutôt le dirigeant
  - o Disponibilité
  - o Turn-over
- Acteur de proximité pour le mettre en œuvre pour être concret
- Quelles ressources dans un contexte de limitation de celles-ci
- Pas les mêmes besoins pour tout le monde
- Les informations sur la santé des clubs, de manière globale

## Réponse ou perspectives de réponses :

- Système de pré-formation ou d'accompagnement
- Système de réponse rapide renvoie aux sujets de la disponibilité de l'information (hot line, les CTF le font déjà un peu)
- Mise en commun des ressources les bonnes pratiques comme les retours d'expérience
- Quel rôle pour la fédération
- Pour la ligue ?
- Pour les Comités ?
- Quel est le maillage le plus efficace ?
- Changer de modèle et de perspectives : se mettre à la place de « l'utilisateur » pour faciliter l'accès à l'information
- Qui est le bon interlocuteur
- Fiche d'identité du club pour avoir une vision transversale
- L'outil informatique ne peut pas tout remplacer et il est important de garder le lien et de garder le contact
- Procédures trop lourdes et pas lisibles
- Aller dans les clubs
- La boîte à outils
- Articulation avec les formations
- Tutoriels ou nouveaux outils pour la diffusion d'éléments très récurrents
- Mise en place de réseaux de collaboration



FFHANDBALL

# Restitution travaux ateliers CMCD

20 Octobre 2018  
Maison du Handball

## CMCD

- Plus incitative
- Pas que punitive
- Liée à l'accompagnement des clubs
- A la détection des difficultés

***Des évaluations plus qualitatives et plus complètes des situations, plus basées sur la continuité des actions de structuration.***

Mettre en œuvre des calendriers pour mise en conformité – Avec de l'accompagnement.

***C'est lié au service aux clubs c'est au service des clubs.***

## Arbitrage

Décalage entre formation et CMCD demandée

## Que faire pour évaluer ? Comment amener à ?

- Inciter ? Soustraction ? Récompense ?
- Ajouter du qualitatif dans l'évaluation
- Des indicateurs qualitatifs Indicateurs longs inscrits dans le temps – Nb de formés – Durabilité longueur de temps

Peut-être faut-il revoir la sanction ? Graduer les sanctions ?

## LES OUTILS

La fiche ne représente pas du tout la réalité du club ?

C'est comme les permis à point ?

### **Inventer un permis à point ? !**

Attention à la nuance entre les personnes formées et les personnes certifiées

CD 63 – Organiser de l'accompagnement sur des temps de pré formations qui peut aussi entrer pourquoi pas ? Dans les démarches les comités peuvent être un acteur de pré formation d'ouverture à l'incitation.

## DEMARCHE

Questionner le terme de récompense – AIDE ?

SOUTIEN et ACTION ?

Comment récompenser ?

VALORISATION ? RECONNAISSANCE ?

IL faut aider les clubs à comprendre que ce n'est pas une démarche administrative mais bien une démarche vis-à-vis des licenciés

La réflexion d'incitation est globale – multi factorielle



FFHANDBALL

Témoignage AURA  
Gestion des Ressources Humaines  
ITFE

Echanges en plénière

*Cf. documents en pièces jointes*

*Presentation\_Parcours\_administratif\_Formation\_1819\_v03102018.pdf*  
*stat\_encadrement\_v14122017.pdf*

20 Octobre 2018  
Maison du Handball



FFHANDBALL

Les organisations territoriales et leur continuité vers les clubs.

Témoignage : Organisation territoriale en Hauts de France  
Echanges en plénière

20 octobre 2018

Maison du Handball

## Contexte :

Dans le cadre de la réforme territoriale qui a induit une fusion des régions administratives de Picardie et de Nord-Pas-de-Calais et une fusion des ligues régionales de Handball, les présidents des différentes instances territoriales de Handball ont souhaité se réunir pour discuter des changements induits par cette fusion. Il s'agit, non pas de construire un projet parallèle à celui de la ligue des Hauts-de-France, mais de définir la place que peuvent avoir les Comités dans le projet actuel de la ligue Hauts-de-France. L'objectif in fine est de rationaliser, de mutualiser les moyens et d'optimiser les services rendus aux membres des Comités, les clubs.

## Idées :

Si la structure administrative française s'est réformée en fusionnant des régions pour en faire des territoires plus puissants comparativement aux autres régions européennes, la traduction pour notre territoire des Hauts-de-France est un passage de respectivement 2 et 3 départements à 5 départements et un allongement des distances. Pour reprendre le parallèle avec notre administration (échelon national avec l'Etat puis échelons territoriaux avec la région, le département, l'intercommunalité et la commune), *Cette réforme et l'allongement des distances induits nous invitent à redéfinir les missions et les compétences des différents échelons de la structure fédérale.* Sans attendre ces réflexions de la part de la Fédération, il nous apparait pour le moins, au moment de la naissance de notre nouvelle ligue de Handball, de se poser la question de la répartition des missions et des compétences pour les échelons territoriaux (ligue et comités). La conséquence de l'allongement des distances au niveau régional pose donc la question des compétences considérées comme étant des compétences de proximité pour les clubs et les licenciés. L'autre dimension qu'il convient d'intégrer dans la réflexion est celle des moyens.

En effet, dans un contexte où l'argent public est en contraction, les moyens de l'échelon régional seront plus importants que ceux de l'échelon local. Cette répartition des moyens financiers a une conséquence sur les moyens humains et finalement sur les missions. En effet, si l'on fait un lien entre la technicité et l'expertise des salariés dans leur domaine, et leurs salaires et leur nombre nécessaire pour effectuer les missions dévolues à l'ensemble du territoire, il est cohérent de considérer que les missions réalisées par la ligue par rapport à celle des comités seront les missions nécessitant plus de technicité de réalisation. *Les conclusions du raisonnement ci-dessus pourraient se résumer dans le schéma d'organisation de principe ci-dessous.*

#### Schéma d'organisation de principe entre la Ligue et les Comités

	Besoin de technicité / performance faible	Besoin de technicité / performance fort
Besoin de proximité faible	A distance, Convention Ligue-Comité	Ligue
Besoin de proximité fort	Comité	Convention Ligue-Comité

## **Les Missions : Le recensement à ce stade non exhaustif des missions remplies par les Comités est le suivant :**

- Organisation des compétitions départementales ; Mini-hand ; Pratiques loisirs ; technique ?; Détection; Formation de cadre technique (Animateur départemental); Evènement particuliers sur le département; Arbitrage; Aller dans les clubs, services aux clubs et aux licenciés; Accompagnement.

**L'évolution des missions qu'il nous apparait souhaitable :** Pour tenir compte du schéma de principe d'organisation et des moyens des différentes structures, dans un objectif de clarification des missions que ce soit vis-à-vis des clubs et des licenciés, voici ce que les Présidents de Comité proposent comme organisation à la Ligue des Hauts-de-France :

- Gestion, organisation de toute la pratique où la proximité est prépondérante à la performance (toutes les catégories jusqu'à -13 inclus, détection de proximité, pratique senior loisirs ou non compétitives)
- Service aux clubs et formation de proximité (aller dans les clubs pour délivrer des formations de cadres dirigeants, techniques, arbitre) dans une logique individualisée au maximum
- La partie anciennement départementale d'organisation des compétitions serait mécaniquement assimilée à de la pratique compétitive et de fait gérée par la Ligue. Toutefois, les équipes des COC départementales participeraient et s'assureraient de la cohérence des championnats pour leur pratiquants. L'avantage de ce dispositif est qu'il permet d'avoir une territorialité complète de tous les championnats sans tenir compte des limites administratives départementales.

A ce titre, les présidents de Comité ont fait le constat que l'offre de pratique dans une logique régulière mais non compétitive mériterait d'être étoffée.

**Les conséquences pour l'emploi au sein des Comités** : Dès lors que ce schéma de principe d'organisation sera accepté, la conséquence sur l'emploi des salariés des Comités et corrélativement sur l'emploi salarié de la Ligue sera la suivante :

- Les salariés des Comités auront vocation à être plus souvent dans les clubs, aux horaires où les clubs en ont besoin et sont actifs, le soir et le week-end principalement. L'objectif est de faire des CTF des Comités des prestataires de services de Handball à qui on donne une boîte à outils remplies d'éléments qui leur permettent de pouvoir délivrer les messages avec des supports adéquats.
- Bien conscients que les CTF des Comités sont susceptibles d'avoir des activités à titre privé et avec rémunération dans les clubs, les présidents de Comité estiment que la priorité doit être donnée dans tous les cas à l'employeur mais qu'une évaluation des salaires suivant l'esprit de la CCNS (degré de responsabilité et autonomie du salarié, degré de qualification) peut être conduite pour que le salaire soit à la hauteur des contraintes des qualifications et des missions.
- L'élaboration des outils qui seront utilisés par les CTF des Comités devront être élaborés par des structures ayant les moyens de les faire (Ligue ? Fédération ?)
- Les missions des Comités au profit de la Ligue ou de la Ligue effectuées avec les moyens des Comités pourront bien évidemment perdurer via un mécanisme de convention
- Les tâches administratives à faible valeur ajoutée seront transférées au personnel administratif.

**Les conséquences pour la Ligue et la Fédération** : Que met-on dans la boîte à outils des CTF de Comité ? Qui élabore ces outils ? Comment fait-on des outils à diffusion très large ? Serait-il possible de réinvestir ce qui existe déjà dans d'autres territoires ? Comment met-on en œuvre le changement en associant les parties prenantes ?



**FFHANDBALL**

# Les organisations territoriales

20 octobre 2018  
Maison du Handball

## GOVERNANCE TERRITORIALE

	Conseil d'administration	Comité Directeur*	Comité territorial
<b>AUVERGNE / RHÔNE ALPES</b> (11 comités)	<b>36 membres</b> Liste : 25 (au moins 10 de chaque sexe) Comités : 11 (au moins 5 de chaque sexe)	Bureau Directeur (9) Pdts de commission (9) Personnes ressources du CA (7)	
<b>HAUTS DE FRANCE</b> (5 comités)	<b>30 ou 32 membres</b> Liste : 20 (au moins 8 de chaque sexe) Comités : 10 (un de chaque sexe par comité) Liste 2 <sup>ème</sup> : 2 (un de chaque sexe)	Bureau Directeur (7) Pdts de commission (9) Personnes ressources du CA (4)	
<b>NORMANDIE</b> (5 comités)	<b>29 membres</b> Liste : 19 (au moins 8 de chaque sexe) Comités : 10 (2 par comité, un de chaque sexe)	Bureau Directeur (10) Pdts de commission (9)	

\* : les nombres de membres du bureau directeur et de présidents de commission sont ceux figurant dans le règlement intérieur



FFHANDBALL

# Contrôle de l'Agence du Service Civique

20 Octobre 2018  
Maison du Handball



FFHANDBALL

La structuration de l'arbitrage

Témoignage : Normandie

20 octobre 2018

Maison du Handball



**FFHANDBALL**

# **PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL**

# **ARBITRAGE**

*Version simplifiée*

## Pourquoi un PPF de l'Arbitrage ?

### Une fonction de plus en plus exigeante ...

→ **L'évolution du handball !**  
*Rapidité ... Densité physique ... Règles du jeu ...*

→ **La professionnalisation !**  
*Juges Arbitres ... Encadrement ...*

### Une mission de plus en plus importante ...

→ **La spectacularisation du jeu !**

→ **La protection des joueurs !**

**L'ARBITRE de demain devra aussi être un ATHLÈTE de HAUT NIVEAU**

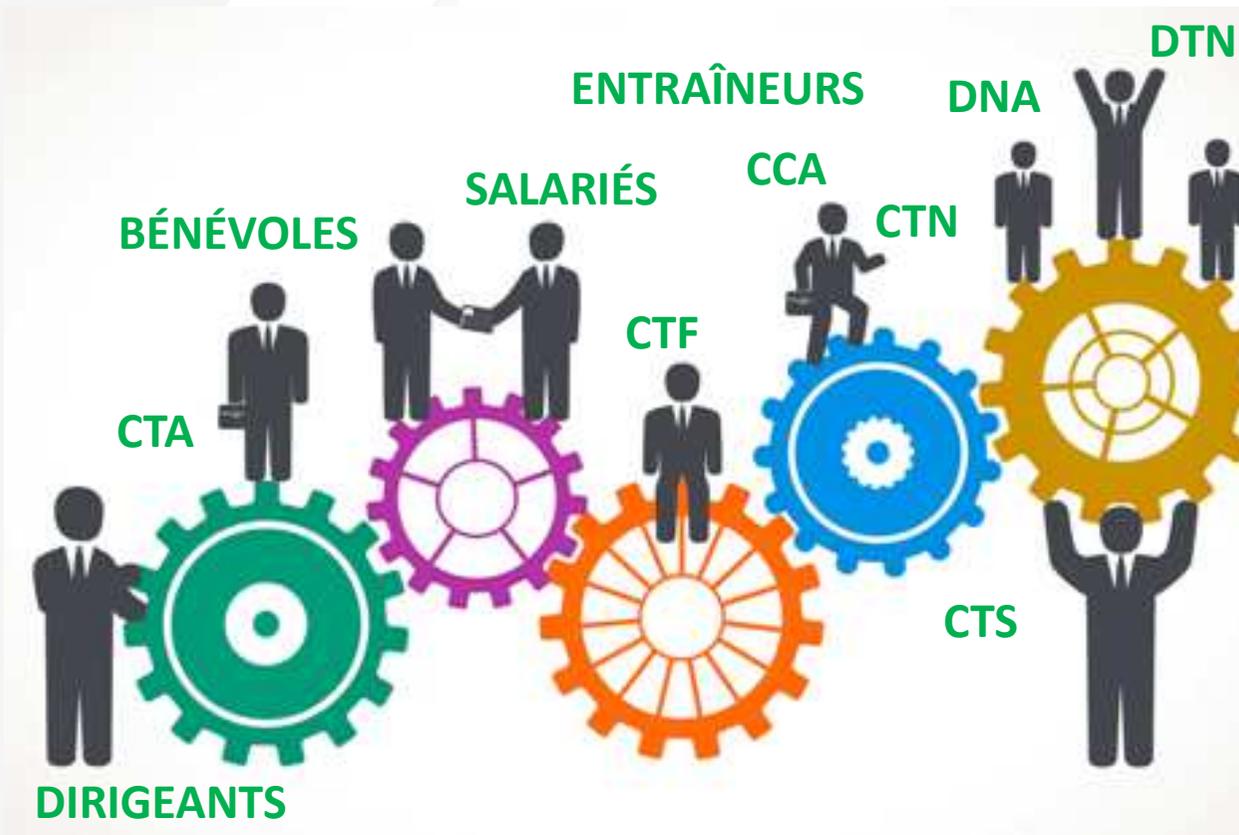


3 clubs de Lidl Star Ligue au Final Four  
EHF ...  
Nombreux internationaux français et étrangers



Contraintes économiques ...  
Contraintes juridiques

## 2- Un parcours d'encadrement



*Une nouvelle architecture de formation ...  
Autour de l'arbitrage*



# PARCOURS DE FORMATION DE L'ARBITRE (A diffuser avec animation)



**CLUB**

**TERRITOIRE**

**MATCH**  
**STAGE**

**ACCOMPAGNATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE**  
**JAJ Club**  
**ANIMATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE**

**ACCOMPAGNATEUR JA JEUNE**

*(Accompagnateur Territorial)*  
*(Accompagnateur Territorial)*

**JAJ T<sub>3</sub>**

**JAJ T<sub>2</sub>**

**JAJ T<sub>1</sub>**

**ANIMATEUR JA JEUNE**

**PPF ARBITRAGE**

**INTÉGRATION PARCOURS JA**

*(Juge Superviseur Territorial)*

**FÉDÉRATION**

*(Juge Superviseur National)*

**ACCOMPAGNATEUR JA TERRITORIAL**

**ACCOMPAGNATEUR JA NATIONAL**

**JA T<sub>1</sub>**

**JA T<sub>2</sub>**

**JA T<sub>3</sub>**

**JA Groupe SECTEUR**

**ANIMATEUR JA TERRITORIAL**

**ANIMATEUR JA NATIONAL**

**JA Groupe FÉDÉRAL**

**Juge Arbitre en secteur PROFESSIONNEL**

# Un parcours de structures d'accueil



## La Maison du Handball

- ☞ Regrouper les meilleurs potentiels ...
- ☞ Les accompagner vers le plus haut niveau ...
- ☞ Développer une formation spécifique et innovante

...

## Les Pôles

- ☞ Intégrer des JAJ aux structures d'Accession et d'Excellence ...
- ☞ Associer la formation des joueurs et des joueuses à celle des arbitres

...

## Les Sections Sportives – Les Clubs

- ☞ Intégrer la formation d'arbitre à la formation des joueurs et des joueuses.

*Le Joueur -  
Arbitre...  
L'Arbitre - Joueur*

...

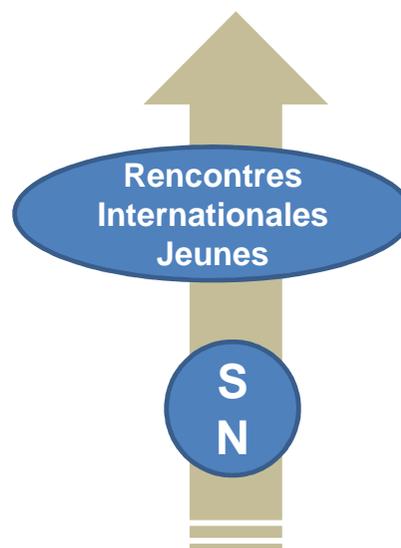
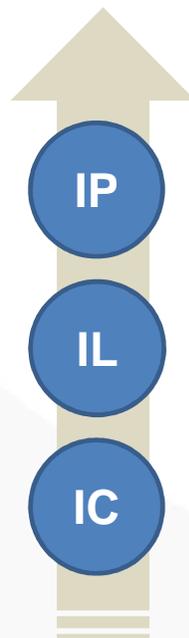
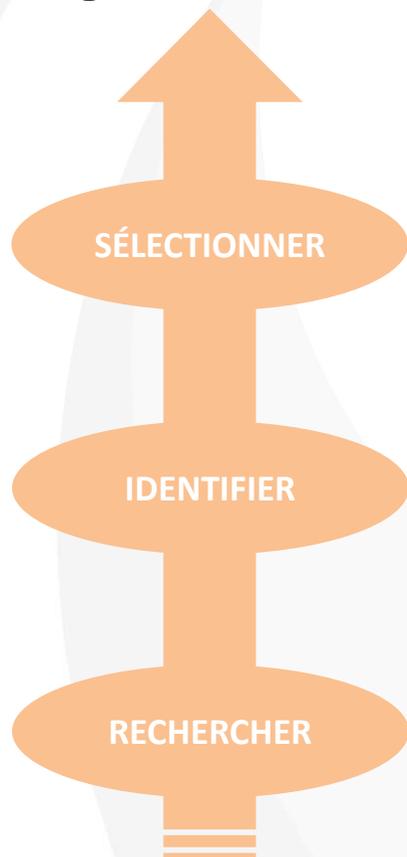
PPF-ARBITRAGE

FFHANDBALL



# Un parcours d'évaluations

Un Stage National d'Arbitres ?



S'APPUYER SUR LES  
COMPÉTITIONS  
DES PPF MASCULINS ET  
FÉMININS

## Pourquoi un PPF de l'Arbitrage ?

### LES ENJEUX

- ☞ Alimenter et renouveler le secteur professionnel
- ☞ Viser l'excellence
- ☞ Etre présent sur la scène internationale

### UNE AMBITION

- ☞ Construire autour du futur arbitre des dispositifs opérationnels, qui l'invitent à s'engager pour progresser
- ☞ Proposer une formation innovante et adaptée aux problématiques de l'arbitrage en milieu professionnel

### UNE PHILOSOPHIE

- ☞ Veiller à toujours défendre les valeurs des relations humaines (respect, partage, empathie ...)
- ☞ Développer une image positive et dynamique de l'arbitrage

*de nombreux  
jeunes ...  
Prêts à s'engager !*





FFHANDBALL



**INSTITUT  
FORMATION  
EMPLOI**  
LIGUE  
NORMANDIE



**FFHANDBALL**

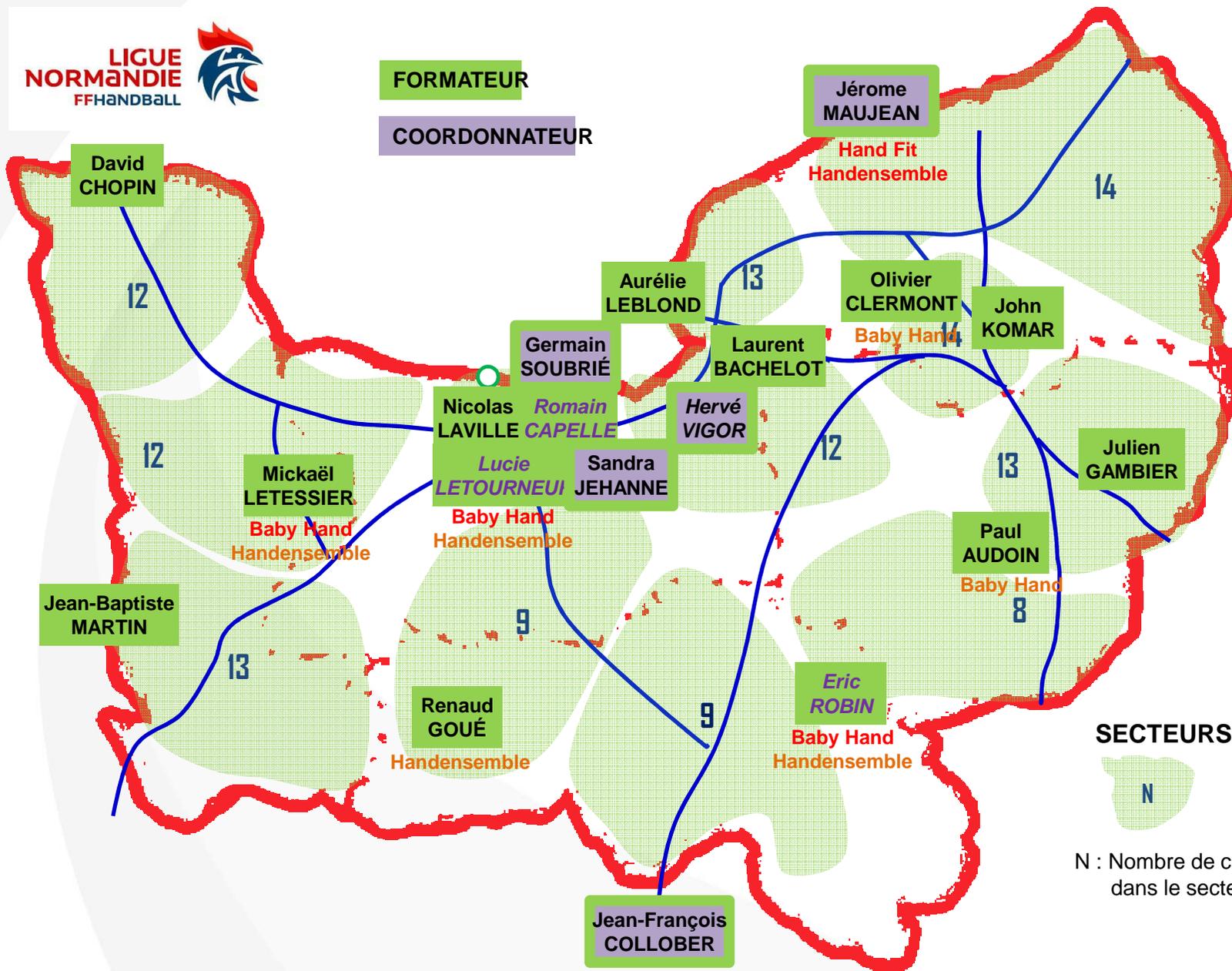
**FORMATION DE CADRES**

**ARBITRAGE**



FORMATEUR

COORDONNATEUR



SECTEURS

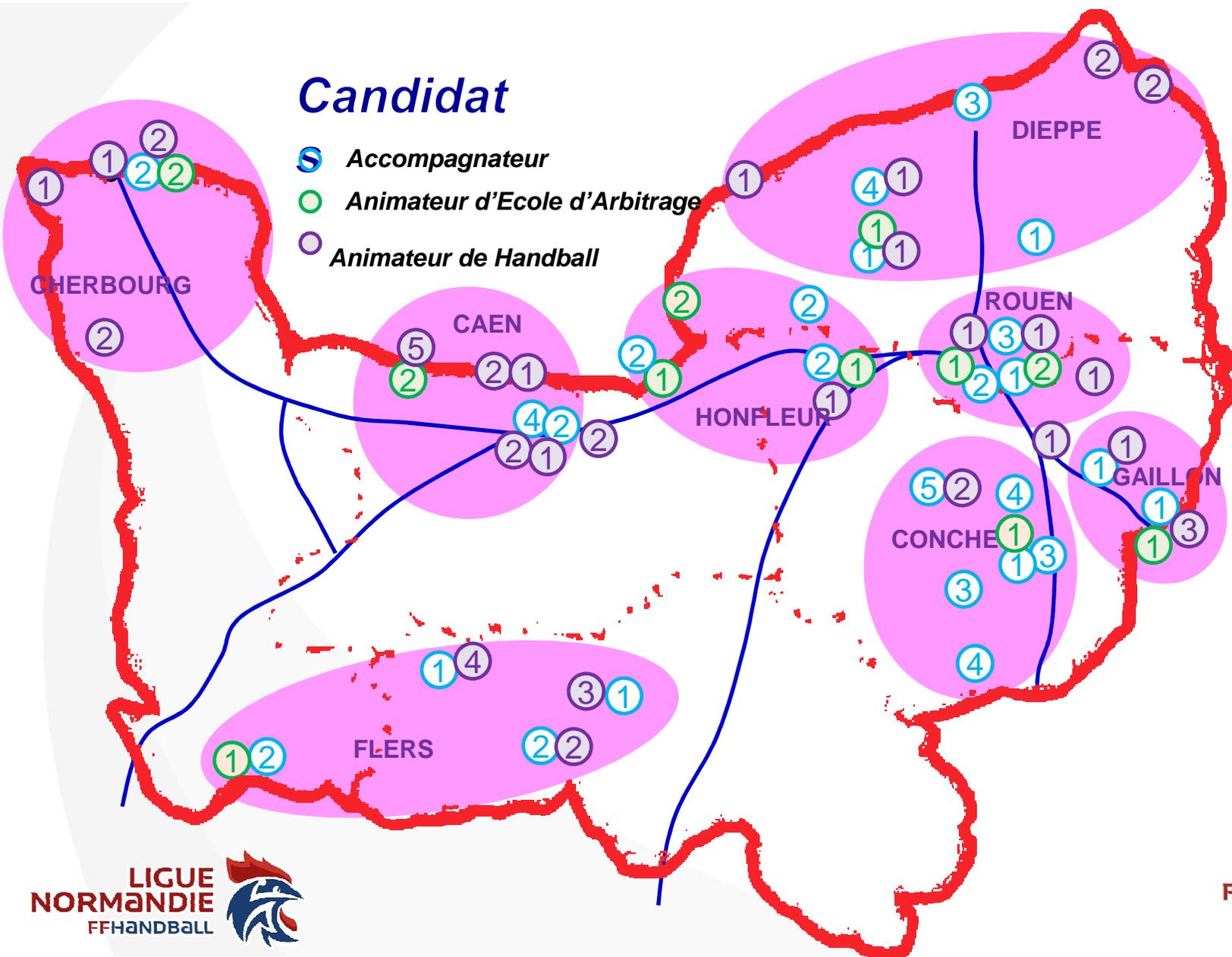
N

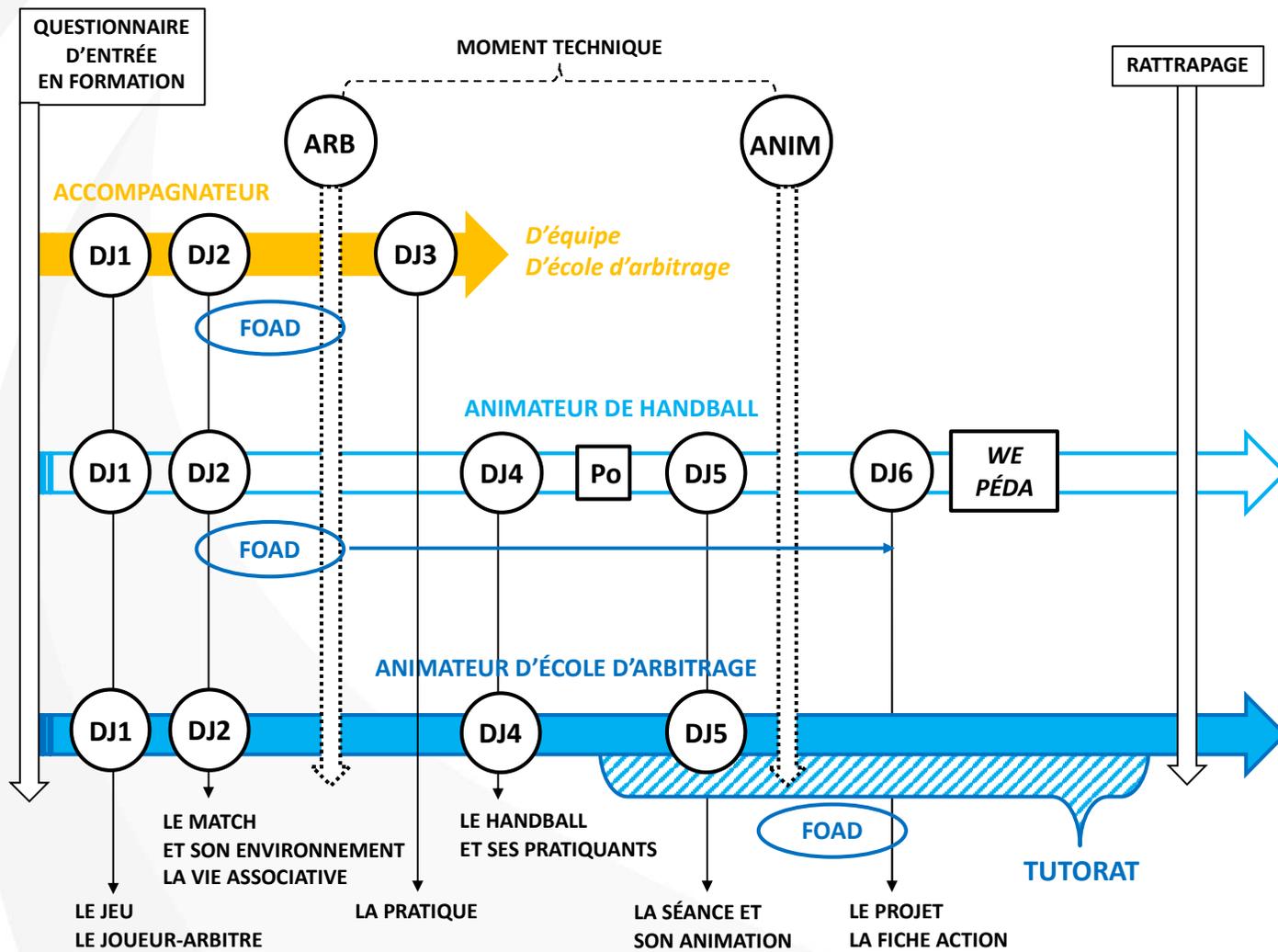
N : Nombre de clubs  
dans le secteur



# Candidat

- S **Accompagnateur**
- O **Animateur d'Ecole d'Arbitrage**
- O **Animateur de Handball**







- 20 Octobre 2018
- Maison du Handball

# Tous Prêts Handball EHF EURO 2018



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES SPORTS



**FFHANDBALL**



# Tous Prêts handball : EHF EURO 2018

La FFHandball en lien avec ses structures territoriales coordonnera le dispositif

Dispositif à vocation sociale et citoyenne est prolongée pour l'Euro féminin EHF 2018 :

- avec un **accent naturel sur les projets** :

- *qui viseront la féminisation de la pratique sportive et la mixité*

- *qui sensibiliseront principalement une cible jeune (14-18 ans ) et non captive au handball issue des territoires carencés (QPV/ territoires en contrat de ruralité).*

- **Accompagner l'émergence, dans chaque territoire, de projets d'animations sociales**

- **Promouvoir un projet territorial « handballissime » phare dans chacun des 5 sites hôtes de la compétition**

*ce dispositif valorisera prioritairement les projets issus de la collaboration des structures handball avec des structures socio-éducatives* (réseaux jeunesse et/ou d'insertion sociale, les Centres sociaux, les Missions locales, les Points Info Jeunesse, les Services jeunesse, sport et politique de la ville des collectivités territoriales et locales, les écoles de la Deuxième Chance, Sport Dans la Ville ....).

- *s'appuyer sur les actions déjà en place : Génération Handballissime (hand à 4), labellisation des événements EHF Euro 2018 (<https://fra2018.ehf-euro.com/fr/ehf-euro/evenements-labellises/>)*

Tous les projets devront être labellisés via le site de l'EHF EURO 2018

## Proposition de ventilation des places

Objectif de cette ventilation : proposer majoritairement des rencontres avec des horaires (15h00 / 18h00) et journées (mercredis 05 et 12 décembre 2018) permettant de sensibiliser et mobiliser une cible jeune.

Date	Lieu	Match	Horaire	NB places
mercredi 5	Brest	GER/CZE	18:00	800
mercredi 5	Brest	NOR/ROU	21:00	800
mercredi 5	Montbéliard	NED/CRO	18:00	800
mercredi 5	Montbéliard	HUN/ESP	21:00	800
mercredi 12	Nancy	3C/3D + 2C/1D	15:00	400
mercredi 12	Nancy	1C/2D	21:00	400
vendredi 7	Nancy	3C/2D	18:00	700
vendredi 7	Nancy	2C/3D	21:00	700
mardi 4	Nantes	SWE/POL	18:00	1200
mardi 4	Nantes	DEN/SRB	21:00	1200
mercredi 12	Nantes	3A/3B + 2A/1B	15:00	800
mercredi 12	Nantes	1A/2B	21:00	800
vendredi 14	Paris	3.I/3.II	14:00	1200
				10600



**FFHANDBALL**

**DIMANCHE 21 OCTOBRE**  
**Le programme**

Maison du Handball

## **Le Programme : Dimanche 21 Octobre**

### **En plénière :**

8h45-9h30 : Les Inter-Comités

9h30-10h45 : Droits de Formation, Cahiers des Charges, et représentation à l'AG fédérale.

10h45-11h30 : le circuit des vœux, La relation FFHB et Territoires : le Conseil des Territoires, les réunions inter régionales, les visios,.....

11h30-12h00 : Tour de table (bilan des 2 jours)



**FFHANDBALL**

# LES INTER COMITES

21 Octobre 2018  
Maison du Handball



FFHAnDBALL

# LES DROITS DE FORMATION

21 Octobre 2018  
Maison du Handball

## Projet pour AG 2019

### ⇒ Droits de formation :

2 projets présentés lors des réunions préparatoires : un de la Ligue Centre Val de Loire porté par Michel BARBOT et un porté par la DTN en lien avec le secteur professionnel

**Droits de Formation  
ou  
Valorisation du club (ou des  
structures) ayant permis la  
fidélisation d'un licencié à travers  
son parcours dans le PPF**

## LES REGLEMENTS ACTUELS

La joueuse/le joueur est amené quitter jeune le club de sa première licence compétitive, en amont parfois de son entrée en Pôle. Sa progression au sein du PPF peut même fréquemment l'amener à plusieurs changements de clubs durant son parcours de formation, afin d'évoluer au niveau de pratique qui correspond à sa progression vers le haut-niveau, pour celles et ceux qui poursuivent dans cette voie.

*L'article 64 des règlements généraux* prévoit que la mutation entre 2 clubs donne droit, au club quitté, à une indemnité, dont le montant est calculé grâce à des coefficients multiplicateurs fonction :

- du plus haut niveau de jeu dans le club quitté et dans le club d'accueil,
- du statut du joueur (pôle ou listé Espoirs / SHN),
- de l'ancienneté dans le club quitté,
- de la différence de niveau entre les deux clubs.

Le montant théorique maximum en 2018 était de 4 352 € à verser par le club d'accueil, avec une répartition 50 % club quitté, 30 % ligue du club quitté, 20 % comité du club quitté. Certaines Ligues et Comités ne faisaient pas valoir leur droit en particulier celles du club d'accueil.

## 64.1.1 : Population concernée

Chaque saison, les seuls joueurs éligibles au droit de formation sont ceux inscrits, au titre de la saison précédant celle de la mutation, sur les listes diffusées par le Ministère chargé des sports dans les catégories « Haut niveau » et « Espoirs », auxquels s'ajoutent les joueurs dits « Non Classés » inscrits sur la liste de chaque pôle. Les joueurs appartenant à une structure d'entraînement rattachée au pôle ne sont pas concernés.

### Dérives constatées:

- Ce droit ne s'applique qu'une seule fois, et la première mutation s'effectue en amont de l'inscription sur les listes pôles, le premier club ne touche alors aucune valorisation financière.
- Signatures massives de joueurs de sélections départementales en amont de l'entrée au pôle, pour éviter de payer les droits de formation,
- Signatures massives pour pouvoir percevoir les droits de formation par la suite, si éventuel départ vers un autre club.
- Ce droit peut aussi bénéficier à un club qui n'aura que peu influencé la formation du joueur.

## **Le cadre réglementaire actuel de l'article 64 des RG**

**Il semble être devenu inadapté car :**

- **Il incite à un recrutement précoce et massif par les clubs du plus haut niveau. Ceci a un effet délétère sur le tissu de nos clubs de niveau intermédiaire.**
- **Il pèse avant tout sur les clubs intermédiaires (nationaux) qui ne bénéficient des joueurs qu'une ou 2 saisons, et qui sont les principaux payeurs de ce droit.**
- **Il crée une économie sur un grand nombre de joueurs qui ne sont que « des potentiels », car peu atteignent les objectifs visés de devenir professionnel ou international.**
- **Il ne valorise quasiment jamais le club qui a amené et fidélisé le jeune à notre discipline.**
- **Il est une source de contentieux.**

# Principes guidant le projet de la réforme proposée de l'article 64

Atteindre à coup sûr, 3 principaux objectifs cibles :

- Valoriser, dès l'entrée dans les structures du PPF et sur le temps s'il y a lieu, le 1er club de licence compétitive ayant amené le joueur à la pratique et l'ayant fidélisé au handball (sans lien avec quelconque mutation).
- Marquer le nécessaire lien de solidarité entre le handball d'élite et le handball de masse, sans générer un système spéculatif autour de la formation du joueur.
- Faciliter la mobilité « intelligente » du joueur inscrit dans le PPF au sein des clubs de niveaux intermédiaires pour l'aider dans l'atteinte de son objectif de performance.

## Suppression de l'article 64 actuel

Création en remplacement d'un fonds dit « Fonds de valorisation du 1er club »

Ce fond se déclencherait uniquement en faveur du 1er club, à 5 étapes simples et lisibles du parcours d'un joueur, communes aux deux sexes :

**Marqueur 1** : Inscription officielle en liste pôle déposée au Ministère (la plupart du temps à 14 ans en site d'Accession). Cela touche une population d'environ 350 joueurs par an.

**Marqueur 2** : Participation à une « compétition internationale de référence », Euro ou Mondial, au sein d'une sélection nationale de jeunes de la FFHB. Cela touche de 64 à 72 joueurs par an.

**Marqueur 3** : Homologation d'une convention en Centre de Formation de Club Professionnel agréé par le Ministère. Cela touche environ 80 joueurs par an.

**Marqueur 4** : Signature d'un premier contrat professionnel à temps plein. Cela touche environ 40 joueurs par an.

**Marqueur 5** : 1ère participation sur feuille de match en Equipe de France A, à une compétition de référence, Euro, Mondial ou Jeux Olympiques, cela touche un petit nombre de joueurs allant de 2 à 8 par an.

## **FINANCEMENT du FONDS**

Ce fonds serait abondé par 3 sources :

**Source 1** : Création d'un droit d'enregistrement fédéral des contrats de joueur professionnel (mi-temps et plus), toutes divisions confondues, sur une population évaluée à 600/700 cas par an. Actuellement cet enregistrement et l'attribution d'un statut de joueur pro sont gratuits.

**Source 2** : Faible majoration de la part fédérale du tarif de la mutation (actuellement LNH et LFH sont à 1 010€, +16 ans autres divisions = 86 € ; 13-16 ans = 50 €), tous niveaux confondus, sur une population évaluée à 18 000 cas par an.

**Source 3** : Majoration du droit fédéral d'enregistrement des transferts internationaux à l'entrée en France, selon le niveau (actuellement LNH et LFH 1 200 €, National 600 €, Régional 370 €) sur une population d'environ 150 personnes dont 50 à 75% au niveau LNH/LFH et une extrême minorité au niveau Régional.

## **Le principe de gestion par la FFHB**

La DTN est en capacité annuelle d'établir la liste des joueurs relevant des marqueurs 1,2,3,5 et en relation avec la CNCG et le service juridique le marqueur 4.

Gesthand est en mesure de donner le premier club du joueur concerné.

Les services administratifs fédéraux adressent sur cette base aux clubs concernés un mail d'information à la signature du Président et un avis de virement. Le club concerné n'a aucune démarche à entreprendre pour percevoir sa valorisation et l'on supprime ainsi le risque de refus de paiement par un club ou de paiement sans provision.

Les versements sont cumulables pour un même club, dès lors que le joueur franchissant un nouveau marqueur est toujours dans son effectif de licenciés.

### **Valorisation financière des 5 marqueurs et principes des 3 sources d'approvisionnement du fonds:**

L'AG fédérale, dans le cadre du vote des tarifs du Guide financier, reconduit ou fait évoluer annuellement les 8 curseurs

## Simulation pour la saison 2018-2019 pour être affinée

**Marqueur 1** : versement de 100 €, soit 40 K€

**Marqueur 2** : versement de 200 € soit 15 K€

**Marqueur 3** : versement 400 € soit 32 K€

**Marqueur 4** : versement 1 000 € soit 40K€

**Marqueur 5** : versement 1 500 € soit 12 K€

Total à financer pour une population globale annuelle de 550 personnes environ : **140 K€ maxi**

**Source 1** : +120 € soit  $600 \times 120 = 72$  K€

**Source 2** : + 4 € soit  $18\ 000 \times 4 (3) = 72 (54)$ K€

**Source 3** : +100 € soit  $150 \times 100 = 15$  K€.

Tous ces niveaux peuvent être affinés.

Total annuel finançable environ : **150 (141) K€**

# Argumentaires

L'article 64 prévoyait que les Ligues et Comités bénéficient d'une légère valorisation financière, ce qui ne sera plus le cas. Si elle est largement compensée par la part issue des 2 PPF dans le Pacte de développement **elle peut faire encore l'objet d'échanges.**

Le projet initial de la DTN prévoyait le paiement par les clubs du secteur professionnel d'une **somme de 3 000 € à la signature du premier contrat professionnel** dont 1 000 allait au 1er club de licence compétitive. Ce principe avait été informellement validé par la LNH et la LFH lors de réunions de travail.

Dans le projet ci-dessus, les clubs du secteur professionnels devront s'acquitter de sommes qui abonderont le fond et permettront toujours la valorisation du 1er club de licence compétitive **(ces marqueurs et ces sources peuvent faire l'objet d'amendements) :**

Un joueur qui rentre en pôle (marqueur 1) amènera une valorisation plutôt symbolique de 100 € à son premier club de licence.

Si ce joueur intègre le cursus des sélections nationales (marqueur 2), valorisation de 200 € (donc 300 € à son premier club de licence).

S'il intègre un CFCP (marqueur 3), la valorisation se portera à 400 (total 700 €).

S'il signe un contrat professionnel en sortie (marqueur 4), elle passera à 1 000 € (total 1700 €).

Un international A (marqueur 5) permettra au premier club de percevoir 1 500 € (total 3 200 €).

**La création de ce « Fonds de valorisation 1er club » n'est pas neutre politiquement, propose une échelle de valorisation pertinente, à travers un dispositif simple, lisible et relativement aisé à mettre en œuvre et à contrôler pour la FFHB.**

## A TRAVAILLER ?

1. Le fait que ces dispositions ne prennent plus en compte les **mutations** (bases de l'ancien système) cf. : observations de Michel BARBOT liées au projet présenté à l'AG 2018.
2. Les territoires (comités et ligues) **engagent des fonds** parfois ciblés par les collectivités départementales et régionales pour permettre à des joueurs originaires de ces départements et régions d'être les acteurs du développement et de la notoriété de leurs clubs de handball.
3. **L'augmentation de la mutation doit-elle touchée les 13-16 ans?** Chez les jeunes ce sont souvent les familles elle-même qui les paient alors que chez les adultes ce sont les clubs qui demandent la mutation ?
4. L'augmentation de la mutation doit-elle aussi être la même que celle des **nationaux** et des clubs du **secteur professionnel** ?
5. Dans le cas de transferts internationaux, la majoration du droit fédéral d'enregistrement à l'entrée en France, **un joueur qui prend une licence dans un club départemental voire régional le fait-il au même titre qu'un joueur qui signe dans un club professionnel ?**
6. Détermination du premier club (**à préciser**) ?
7. ...



**FFHANDBALL**

# **Cahier des charges D2F et N1M**

21 Octobre 2018  
Maison du Handball

	LNH	PROLIGUE	N1M VAP	N1M	LFH	D2F VAP	D2F	
Budget minimum	1,6 M€	saison 2018-2019: 830 K€ --> 1 M€ --> 1,1 M€	600 K€	PAS D'OBLIGATION	700 K€	550 K€	PAS D'OBLIGATION	
Fonds Propres	Pas d'obligation	Pas d'obligation	≤ 0		≤ 0	≤ 0		
Nombre de joueurs Pro temps plein	14	saison 208-2019: 9 --> 10 --> 11	5		8	6		
Nombre d'entraîneurs Pro temps plein (principal)	1 (DES)	1 (DES)	1 (DES) ou en formation		1 (DES)	1 (DES) ou en formation		
Personnel médical	1 medecin + 1 kiné	1 médecin + 1 kiné	budget 10 k€ médecin + kiné à domicile kiné à l'extérieur		budget 18 k€ médecin + kiné à domicile kiné à l'extérieur	budget 12 k€ médecin + kiné à domicile kiné à l'extérieur		
Actions structurantes	10 % du budget	15 % du budget	10 % du budget		10 % du budget	10 % du budget		
Encadrement administratif	1 ETP	1 ETP	1 ETP		1 ETP	1 ETP		
Salle de match	classe 1	classe 1	classe 2		CLASSE 1 OU 2	classe 2		CLASSE 2 ou -
Live Score	oui	oui	non obligation en 2019-2020		OUI	OUI		PAS D'OBLIGATION
Filmer les matchs	oui	oui	non obligation en 2019-2020		OUI	OUI		



**FFHANDBALL**

# **Représentants des Ligues et des Comités à l'AG FFHandball**

21 Octobre 2018  
Maison du Handball

## Projets pour AG 2019

### ⇒ Représentants des Ligues et des Comités à l'AG FFHandball :

- désignation par une instance fédérale dans les textes actuels alors que la tendance ce sont les clubs qui constituent l'AG.
- nous pourrions proposer que le représentant soit désigné par l'AG (en vote électronique) ou le CA



**FFHANDBALL**

# La relation FFHB et Territoires

21 Octobre 2018  
Maison du Handball

- ⇒ le Conseil des Territoires,
- ⇒ les réunions inter régionales
- ⇒ le circuit des vœux,
- ⇒ les Visios, ...

## **Rétroplanning : procédures des vœux réglementaires**

**Cf . Pièce jointe :**

18.10.30 retroplanning\_voeux réglementaires 2018-19 (003).pdf



**FFHANDBALL**

# BILAN – TOUR DE TABLE

21 Octobre 2018  
Maison du Handball